

PROJETS EN COURS DE DELIBERATION

Version 04/05/2023

Projets

Acquisition, renovation et amenagement de 7 logements pour jeunes SOLIDARITÉ-LOGEMENT - SOLIDARITEIT-HUISVESTING	3
Nouvelle activité génératrice de revenus au profit d'un Centre de jour pour adultes en situation de handic intellectuel. L'ARCHE NAMUR-BIERGES	
Construction d'une unité de vie pour 8 personnes vieillissantes atteintes d'autisme associé à un handicapmental sévère ou profond et locaux annexes. AIDE AUX AUTISTES ADULTES - MISTRAL	
Rénovation de la salle de vie des personnes hébergées d'une Maison d'accueil 24h/24	11
Sauvegarde du patrimoine immobilier (XIXème siècle) d'un Centre d'activités d'utilité sociale multidiscipl CENTRE D'ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE HERBATTE	
Renforcer la sécurité économique des familles défavorisées pour protéger les enfants END CHILD PROSTITUTION, CHILD PORNOGRAPHY AND TRAFFICKING OF CHILDREN FOR SEXUAL PURPOSES	18
Protection, éducation et autonomisation des filles vulnérables de Pokhara. COOPÉRATION HUMANITAIRE LUXEMBOURG	21
Éthiopie: Promotion des pratiques agricoles durables au niveau communautaire SOS FAIM LUXEMBOURG ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT	24
Nouveau site web pour DUO for a JOB DUO FOR A JOB	29
Développement socio-économique inclusif et équitable en faveur des catégories les plus vulnérables, sur les enfants et les femmes dans la Commune rurale d'Anosiala	tout
PROGRAMMES D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT DESTINÉS AUX ENFANTS DU MONDE	32
Poursuite d'un programme performant de lutte contre l'excision et les violences faites aux jeunes filles PROGRAMMES D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT DESTINÉS AUX ENFANTS DU MONDE	35
Construction d'une Maison d'accueil pour enfants autistes et adultes porteurs d'handicaps (40 places)	38
Programme d'autonomisation des femmes dans le district de Napak (Karamoja, Ouganda) COOPERATION NORD-SUD	41
Rénovation des accès et aménagements intérieurs d'une Maison d'accueil pour personnes handicapés vieillissantes.	
CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN HANDICAP MENTAL	44
Pour un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement pour les écoles de Corail et de Pestel, Haïti.	47
Construction d'une nouvelle Maison d'accueil pour les tout petits (48 places dont 24 supplémentaires) LES CERFS-VOLANTS MAISON DES TOUT PETITS	51
Construction d'un Centre de répit pour enfants et adultes polyhandicapés (16 places dont 10 supplémentaires).	
SOUFFLE UN PEU	55

SOLIDARITÉ-LOGEMENT - SOLIDARITEIT-HUISVESTING

Acquisition, rénovation et aménagement de 7 logements pour jeunes

PRÉSENTATION

Description

Le projet consiste à créer 7 logements de transition à Dison (Verviers). L'objectif est de permettre un accès à un logement décent, avec un loyer abordable, à des jeunes en rupture sociale et familiale, qui prennent leur autonomie, dans un projet collectif, avec un accompagnement individualisé.

L'objectif du projet est de permettre, à des jeunes en difficulté, un départ plus égalitaire par un accès effectif aux droits (L'article 23 de la constitution Belge nous dit que : « chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Ces droits comprennent notamment : (...) 3° le droit à un logement décent (...) ») afin qu'ils s'intègrent pleinement dans la société et qu'ils puissent vivre en harmonie avec l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Bénéficiaires

Ce projet de logement s'adresse à un public fragilisé avec un parcours institutionnel ou non et/ou des problèmes familiaux. Ce projet s'adresse à des jeunes âgés de 17 à 25 ans qui prennent leur autonomie. Il peut également s'agir de jeunes parents. Ces jeunes vulnérables, seront issus de la division judiciaire de Verviers (principalement du secteur de l'AJ). Il s'agira d'un public avec un faible réseau social pour qui la prise d'autonomie représente un frein à l'émancipation et à l'intégration dans la société.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

L'errance des jeunes est un fléau qui touche nos régions. Ce problème est d'autant plus important dans la région de Verviers qui a subi les effets des inondations catastrophiques de l'été dernier.

Le projet s'adresse à des jeunes en transition, de 17 à 25 ans.

Parmi les jeunes, nous avons été particulièrement sensibles à ces jeunes qui, ayant atteint l'âge de 18 ans, ne peuvent plus bénéficier de L'Aide à La Jeunesse par ce qu'ils sont devenus adultes. 18 ans, l'âge adulte. La belle affaire ...quand le jeune se retrouve seul, éventuellement non scolarisé, souvent en rupture de lien familial, sans revenu autre que le Revenu d'Intégration Sociale. Notre objectif est, dans une optique préventive, de faciliter l'intégration sociale du jeune par le logement et l'apprentissage à l'autonomie, grâce à un accompagnement professionnel.

Et cette précarité, cette vulnérabilité sont encore accrus lorsqu'il s'agit d'une jeune femme, qui plus est lorsque celle -ci assume, de surcroît, la charge d'un ou de plusieurs enfants.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1. Eviter l'errance des jeunes qui en fait des proies faciles pour la délinquance.
- 2. Permettre aux jeunes de renouer avec l'éducation et/ou avec une formation professionnelle
- 3. Renouer les relations familiales
- 4. Apprendre une discipline et une hygiène de vie (tenue de d'un budget, entretien du logement, ...)
- 5. Réinsertion sociale (respect du voisinage, projet de vie ...)

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Lutter contre la vulnérabilité des jeunes par la mise en place d'un processus facilitant la prise d'autonomie.
- 2. Lutter préventivement contre le "sans abrisme".
- 3. Permettre de travailler de façon plus inclusive avec le secteur de la santé mentale et de la santé, de la jeunesse, du logement (privé et public), les Centres Publics d'Aide Sociale (CPAS), les pouvoirs locaux, la petite enfance, l'égalité des chances ...
- 4. Créer des ponts entre les services mandatés et non mandatés de l'Aide à la Jeunesse
- 5. Obtenir une simplification administrative auprès des CPAS.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

1.033.529 eur (selon budget mars 2023 en annexe)

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Voir Tableau "Budget Dison" ci-annexé. Comme indiqué, un financement important a été obtenu auprès du Fonds du Logement de Wallonie sous la forme d'une subvention non remboursable de 195.000 € et d'un crédit à 20 ans sans intérêt de 297.000 €

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

- 1. Partenariat avec:
- o Une association de terrain (Action en Milieu Ouvert (« AMO ») Oxyjeunes) : Convention signée
- o L'Agence Immobilière Sociale (« AIS ») régionale : convention signée
- o Le CPAS de DISON : convention signée
- o Le service de prévention de la fédération Wallonie-Bruxelles: convention signée
- 2. Recours à l'aide du Fonds du Logement Wallon : convention signée
- 3. Achat et transformation d'un immeuble en logements: Contrat d'architecture, obtention du permis d'urbanisme, sélection de l'entrepreneur, réalisation des travaux de rénovation et d'aménagement : Compromis de vente signée et acte authentique passé le 13 avril 2022

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

75.000 €

DÉLAIS

Date de début mai 2022 **Date de fin** novembre 2025

Durée estimée

Les appels d'offres seront lancés en juin 2023. Les travaux commenceront en novembre2023 . Par prudence , nous estimons la fin des travaux à novembre 2025

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Dison (Verviers)

Pays: Belgique

L'ARCHE NAMUR-BIERGES

Nouvelle activité génératrice de revenus au profit d'un Centre de jour pour adultes en situation de handicap intellectuel.

PRÉSENTATION

Description

L'Arche Namur fait partie de l'asbl L'Arche Namur-Bierges qui regroupe les deux communautés de Bierges et de Namur. La mission de l'association est définie dans ses statuts et vise « la promotion et la réalisation de toute activité en vue de l'autonomie, la croissance et l'épanouissement des personnes avec une déficience intellectuelle, notamment par leur hébergement en foyers communautaires, leur supervision dans des logements extérieurs et l'organisation de lieux d'activités adaptés. »

L'Arche Namur-Bierges asbl est membre de L'Arche Internationale qui fédère aujourd'hui près de 160 communautés réparties dans 38 pays, toutes orientées vers la promotion de la personne en situation de handicap à travers une vie de type familial dans de petits foyers et une offre d'activités variées, inclusives et valorisantes qui donnent sens à leur vie.

Créée en 1976, L'Arche Namur est agréée pour trois services :

- Trois foyers résidentiels de petite taille et deux studios intégrés accueillent au total 21 personnes.
- Un service d'accueil de jour pour adultes, le Lum'çon, accueille 15 personnes.
- Un service de logements supervisés agréé pour l'accueil de 2 personnes.

L'Arche de Bierges est agréée pour 3 services :

- Un service résidentiel de nuit, réparti en 3 maisons, accueille 18 résidents.
- Un service d'accueil de jour pour adultes, le Fournil, accueille 15 personnes, résidant aux foyers ou ailleurs.
- Un service de logements supervisés accueille 4 personnes.

Le projet présenté concerne la mise en place au centre de jour, le Lum'çon, d'une nouvelle activité de production et de vente de pâtes fraîches. Depuis 1976, Le Lum'çon propose des activités variées, inclusives et valorisantes (cuisine, cannage de chaises, atelier créatif, expression théâtrale ...) en vue de développer les capacités de travail, les compétences et la créativité de ses bénéficiaires, exclus de par leurs fragilités physiques et intellectuelles du marché du travail et de l'accès à toute forme de rémunération salariale. D'autres activités visant la production et la réalisation de produits finis sont organisées aux centres de jour à Bierges et Namur: l'activité boulangerie artisanale à Bierges; le cannage et l'activité K-Lumets (production d'allume-feu écologiques à partir de matériaux de récupération vendus sur commandes et au marché de Noël) à Namur. Toutes ces activités sont génératrices d'un revenu.

L'objectif ici est de produire, actuellement trois fois par semaine des sachets (150 gr ou 250 gr.) de tagliatelles (nature, trio, les tagliatelles du mois ...) qui seront écoulés à la fois au sein de la communauté de Namur (nourrissant ainsi les habitants des foyers d'hébergement) et auprès de clients extérieurs (voisins, familles des personnes accueillies, amis et bénévoles, étudiants de la communauté universitaire de Namur, etc.). C'est une activité très valorisante pour les bénéficiaires car elle les met en contact avec l'extérieur. En fonction de l'évolution de la demande extérieures, de nouvelles plages de production pourraient être mises sur pied.

Pour lancer cette activité, la cuisine doit être équipée pour permettre la confection, la mise sous vide, la conservation, le stockage et la livraison des pâtes.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les 15 personnes en situation de handicap intellectuel que nous accueillons. Les bénéficiaires indirects sont les membres de l'équipe, les amis, les volontaires et l'ensemble de la clientèle à développer.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Avec l'atelier de confection de pâtes fraîches, L'Arche Namur poursuit plusieurs objectifs:

- redynamiser les activités par une nouvelle activité de valorisation et d'utilité sociale
- de par la séquentialisation des diverses étapes de production, permettre à chacun d'y prendre part en fonction de ses capacités
- permettre des apprentissages ou de maintenir des acquis (lecture, écriture, calcul, motricité fine par la manipulation des ustensiles ou du matériel)
- favoriser l'inclusion sociétale des bénéficiaires
- renforcer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance des bénéficiaires à une société à laquelle ils contribueront (plutôt que d'en être des "assistés").
- générer des revenus et diversifier les sources de financement de la communauté. D'autres activités de production visant la réalisation de produits finis pouvant être mis en vente vont encore se renforcer à l'avenir.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1. Aménager la cuisine pour la confection, la mise sous vide, la conservation, le stockage et la livraison des pâtes.
- 2. Respecter les règles d'hygiène relatives à l'infrastructure, l'équipement et les denrées.
- 3. Etre en possession d'une autorisation de commerce de détail avec transformation, délivrée par l'AFSCA pour le site de Namur. Cette demande a été introduite en date du 23 mars 2023 et nous attendons leur éventuelle visite sanitaire à ce sujet. Il est évident que nous nous engageons à traiter leurs remarques éventuelles en vue de nous mettre en ordre si cela s'avérait nécessaire. L'Arche Namur-Bierges disposant déjà de cette autorisation pour le site de Bierges. Une extension pour Namur ne devrait a priori pas poser de problème tenant compte du fait que l'aménagement de la cuisine au centre de jour s'est fait conformément aux règles de l'AFSCA.
- 4. Sécuriser l'ergonomie de travail pour les bénéficiaires et les éducateurs.
- 5. Redynamiser les activités du centre de jour par une nouvelle activité valorisante et inclusive.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Valorisation sociale de nos bénéficiaires en leur permettant de découvrir et de développer de nouveaux talents, de les utiliser et de les valoriser au sein de la société
- 2. Promouvoir et favoriser le lien et l'inclusion citoyenne de nos bénéficiaires dans le tissu local
- 3. Offrir à nos bénéficiaires et à nos éducateurs une infrastructure et un équipement digne de leurs missions et de leur sécurité
- 4. Développer l'autonomie de nos bénéficiaires, leur sens des responsabilités, l'intériorisation des normes
- 5. Etablir des nouvelles collaborations et partenariats avec d'autres institutions ou organisations (ville de Namur, magasins bio ou en vrac. restaurants. marché de Noël...)

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

6121.39€ € TVAC

devis Sabemaf Professional Kitchens hors tables 6121.39€ (voir annexe)

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

L'autorité subsidiante, l'AViQ, n'est pas en mesure de financer cette charge d'investissement supplémentaire, non comprise dans les enveloppes de subsides.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Les moyens autres que financiers à mettre en œuvre pour réaliser ce projet sont uniquement humains, en vue de réaliser la commande et l'achat de l'aménagement, obtenir l'autorisation comme traiteur de l'AFSCA et effectuer les démarches administratives relatives à la législation en matière d'hygiène.

Ouelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

Si possible la totalité de la somme requise

DÉLAIS

Date de début mai 2023 **Date de fin** septembre 2023

Durée estimée

hypothèse de 3 mois. La commande de l'aménagement sera effectuée dès confirmation que la somme requise est disponible.

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Au centre de jour, Le Lum'çon, de L'Arche Namur, Chaussée de Charleroi 145, à 5000 Namur (agrément MAH 329)

COMMENTAIRE

Le coût de cet aménagement n'est pas couvert par les enveloppes de subside octroyées par la Région Wallonne. L'Arche Namur dépend entièrement des dons ou subsides d'autres organismes pour mener à bien ce projet impossible à financer sur seuls fonds propres au vu de l'ensemble des enjeux qui pèsent sur ses structures.

AIDE AUX AUTISTES ADULTES - MISTRAL

Construction d'une unité de vie pour 8 personnes vieillissantes atteintes d'autisme associé à un handicap mental sévère ou profond et locaux annexes.

PRÉSENTATION

Description

L'A.S.B.L. Aide aux Autistes Adultes – Mistral, sensibilisée au problème des personnes atteintes d'autisme profond ou sévère, a été créée en 1987 par la famille d'un enfant atteint de ce trouble, qui était confrontée au manque de places adaptées à cette population.

En juillet 1994, Mistral ouvre ses portes pour accueillir les premiers résidents.

L'ASBL, agréée et subventionnée par l'AVIQ, accueille en service résidentiel (SRA) 30 adultes atteints d'autisme des deux sexes.

Notre mission consiste à soutenir et développer la qualité de vie des personnes accueillies, via la mise en place d'un lieu de vie sécurisant et adapté à toutes les étapes de la vie, le bien-être et la relation. Ces composantes sont pour nous essentielles à la qualité de vie de nos résidents.

Nous débutons la création d'une extension de l'infrastructure en avril 2023, avec une capacité d'accueil de 8 personnes vieillissantes atteintes d'un trouble du spectre autistique, associé à un handicap mental sévère ou profond.

La nature du projet est innovante sur 3 aspects:

- 1) La qualité d'infrastructure: bâtiment conçu spécifiquement pour des personnes qui sont à la fois atteintes d'un handicap mental, d'un trouble du spectre de l'autisme, et qui sont vieillissantes.
- 2) La méthode de prise en charge: adaptée à la population, avec une philosophie qui se rapproche autant que possible du modèle danois "tubbe", développée dans les maisons de repos.

La philosophie s'articule autour de 4 axes:

- Axe 1 : privilégier la relation pour favoriser la qualité des soins et la sécurité.
- Axe 2 : permettre aux résidents de s'exprimer et de s'impliquer davantage dans la vie quotidienne.
- Axe 3: manager avec une position de coach plutôt que de responsable hiérarchique.
- Axe 4 : Laisser l'ensemble des parties prenantes (familles, résidents, personnel) personnaliser et cocréer le modèle progressivement.
- 3) La durabilité: le projet tient compte des ODD (objectifs de développement durables) de l'ONU, via l'éducation, le traitement de l'eau, l'écologie, les matériaux (ex: ossature bois, toiture végétalisée), l'énergie propre, etc.

Le bâtiment accueillera également les nouveaux bureaux administratifs, la buanderie, l'infirmerie et les locaux d'accueil pour les familles.

L'unité accueillant les résidents est de plein pieds et répond aux dernières réglementations.

Ce projet d'extension est la phase 1 d'un projet global encore plus ambitieux qui se découpe en 4 phases:

Phase 1 (2023-2024): Extension Cantou pour 8 personnes.

Phase 2 (2026-2028): Création d'un service répit de 5 lits (service courts séjours).

Phase 3 (2029-2033) : Création d'une nouvelle unité et réduction d'une autre afin de créer des lieux de vie à ambiance familiale.

Phase 4 (2029-2033): Réduction et réaménagement de la dernière unité.

Ces travaux s'inscrivent dans la mise à jour des normes d'infrastructure de l'AVIQ.

Bénéficiaires

- 8 résidents vieillissants d'un âge supérieur à 50 ans.
- Les familles qui ont une personne prise en charge par nos soins.
- L'ensemble du personnel (+/-38ETP) qui comprend les fonctions suivantes : responsable administrative ; responsable technique ; responsable hébergement ; assistant social ; psychologue ; infirmière ; agent d'entretien et logistique ; cuisinier ; éducateurs ; direction.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

L'objectif de départ qui a mené à la concrétisation du projet est de pouvoir prendre en charge nos résidents jusqu'à la fin de leur vie, afin de leur permettre une qualité de prise en charge décente et respecter notre mission initiale vis à vis des familles. En effet, les maisons de repos standards ne sont pas adaptées pour accueillir cette population dans des conditions requises.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

Les objectifs sont les suivants:

- 1) Structure adaptée à travers les âges jusqu'à la fin de vie via une unité dédiée spécifiquement aux personnes âgées.
- 2) Accueil et accompagnement tenant compte des spécificités du public via l'aménagement de l'espace.
- 3) Innovation de la prise en charge via le modèle "tubbe", jusque là mis exclusivement en place dans les maisons de repos.
- 4) Infrastructure durable et de basse énergie via la qualité des matériaux et l'isolation.
- 5) L'individualisation améliorée de la prise en charge via une unité de petite taille (8 personnes).

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1) Servir de modèle pour les autres services du secteur.
- 2) Garantir la pérennité de l'institution.
- 3) Répondre plus efficacement aux besoins de la population concernée et leurs familles.
- 4) Favoriser une autonomie maximale en fonction des moyens et possibilités de chaque personne.
- 5) Faire de notre institution une référence.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Le montant de la construction pour la phase 1 est de 3.328.563,81 € TVA comprise. Celui-ci ne sera pas indexé car il existe une clause contractuelle garantissant le prix initialement convenu.

Un montant de 103.000 € TVA comprise correspondant aux honoraires restants de l'architecte.

Enfin, un coût d'approximativement 100.000 € est à prévoir pour acheter le mobilier.

En conclusion, le montant total du projet est d'approximativement 3.533.563,81 € TVAC.

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

AVIQ: 1.800.000€ via le projet ERICH (Ensemble Rénovons les Institutions pour Citoyens Handicapés). Cette subvention est octroyée dans le cadre de la création du projet total (4 phases expliquées dans la rubrique description).

CAP 48: 300 000€

Fonds propres: 480 000€ (380 000 € pour le bâtiment + 100 000 € dédié à l'achat du mobilier)

Crédit bancaire auprès de CBC : 750 000€ (dossier en finalisation)

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Toutes les études et obligations préalables pour la concrétisation du projet sont accomplies : permis d'urbanisme, techniques spéciales du bâtiment, cahier des charges, marché public, validation du projet par l'AVIQ et sélection de l'entrepreneur.

Depuis la sélection de l'entreprise le 12 janvier 2023, des études complémentaires de stabilité et de qualité des terres ont eu lieu. Les démarches auprès de la commune sont également réalisées.

Désormais, il reste à mener les actions suivantes :

- 1) Coordonner et suivre le chantier.
- 2) Mettre en place la mise en place de la nouvelle organisation du travail et de l'organisation pédagogique.
- 3) Elaborer le processus d'accueil des nouveaux résidents.
- 4) Recruter du personnel supplémentaire.
- 5) Acheter le matériel/mobilier, le placement et l'emménagement dans le nouveau lieu de vie.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

Nous sollicitons l'intervention maximum que la fondation puisse octroyer pour la construction et les honoraires d'architecte, soit un montant n'excédant pas 200 000 €.

Nous n'avons plus personne vers qui nous tourner pour contribuer au projet étant donné que nos donateurs, services clubs et autres fonds ont été sollicités.

Quant à l'emprunt bancaire, nous ne pouvons aller au delà du montant emprunté sans que cela ne soit contraignant pour la santé financière de l'institution.

DÉLAIS

Date de début avril 2023 Date de fin mars 2024

Durée estimée

La durée du projet est de 300 jours ouvrables. Ce dernier doit débuter au plus tard le 27 avril 2023, et se clôturer à la fin du premier trimestre 2024.

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Au siège social:

Rue Solovaz, 15 à 4470 Saint Georges sur Meuse

Pays: Belgique

LE TREMPLIN

Rénovation de la salle de vie des personnes hébergées d'une Maison d'accueil 24h/24

PRÉSENTATION

Description

L'Asbl "Le Tremplin" a été fondée en novembre 2000, pour reprendre l'activité sociale de l'asbl "Passage Six". L'institution, elle, existe depuis 1983.

Notre institution a 40 ans en 2023. Tout au long de ces années elle a enregistré plus 220.000 nuitées pour plus de 3000 personnes hébergées.

La maison d'accueil dispose d'une salle commune de 132 m². Nous sollicitons votre aide afin de financer le projet de rénovation de cette salle ainsi que de son couloir adjacent. Le revêtement de sol présent, étant un balatum, n'est plus en état (celui-ci est déchiré, troué et des parties sont manquantes), cela entraîne divers soucis au quotidien et aussi certains accidents.

De plus, afin d'apporter plus de convivialité à la pièce et de sérénité, nous avons pour projet de réaliser une fresque sur un grand mur blanc.

L'ensemble de ces travaux permettra de redonner une meilleure image de la maison d'accueil, ce qui se répercutera sur l'hébergement des personnes que nous accueillons tout en proposant un cadre de vie plus chaleureux.

Bénéficiaires

Le public rencontré est masculin, l'âge minimum est 18 ans, l'âge maximum n'est pas limité et il nous arrive d'accueillir des personnes de plus de 70 ans.

De plus en plus de jeunes en rupture familiale sont accueillis, certains sont encore scolarisés. De même, les personnes de plus de soixante ans sont en augmentation.

Nous accueillons des personnes d'origines géographiques et culturelles variées, néanmoins majoritairement issues de la province de Luxembourg.

Les difficultés rencontrées sont multiples ; perte d'emploi, de logement, séparation, sortie de clinique sans logement, sortie de détention, surendettement, assuétude, handicap, manque de repère, de formation etc...

Le point commun est l'isolement social et familial, le manque de lien structurant et de confiance en soi et l'impossibilité temporaire d'avoir un logement décent.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Comme expliqué dans les objectifs ci-dessous, la réalisation de ce projet apporterait à la Maison d'accueil un embellissement, redonnerait au bâtiment que nous occupons la salubrité qui lui est dû..., et apporterait un cadre de vie plus sain pour les personnes que nous accueillons.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

Améliorer le cadre de vie des bénéficiaires

Faciliter l'entretien et nettoyage

Propreté et hygiène

Réaménagement complet de la pièce de vie (plus chaleureux ,...)

Redonner une meilleure image de la maison d'accueil qui se répercutera sur l'hébergement des personnes que nous accueillons réalisation de ce projet .

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

Sécurité (bouts du balatum actuel étant arrachés, des trous apparents,... qui peuvent amener à certains accidents) Réutilisation à des fins plus spécifiques de cette pièce de vie (coin fitness, atelier culturel,...)

Lors des journées portes ouvertes, où lors de réunions avec nos partenaires sociaux, montrer que l'ASBL évolue.

La salle se trouvant au-dessus d'une cave, il est important d'avoir une bonne isolation au sol.

Apporter de la convivialité

Embellissement de la maison d'accueil

Il est difficile pour nous de distinguer les objectifs secondaires et principaux, car ils sont tous importants.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

20.112€

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Les ressources financières de l'institution sont les suivantes :

- Les subventions des pouvoirs publics (Région Wallonne) qui couvrent les charges salariales du personnel socio éducatif ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement. Notre maison d'accueil est agréée pour 19 lits et subventionnée pour 16 lits.
- La participation aux frais des personnes hébergées qui est recalculée chaque année sur base du coût réel du gîte et du couvert uniquement et plafonnée à 2/3 des revenus des bénéficiaires, si ils ont la possibilité de payer l'hébergement.
- Les aides ponctuelles de services clubs (achat d'une machine à laver, d'une télévision,...) ou de fondation (Cera fondation, Fondation Roi Baudouin,...)

Ces moyens financiers ne génèrent pas de profit ou de bénéfice, l'Asbl parvient à équilibrer son budget d'année en année et solutionne les problèmes de trésorerie via des avances sur subventions.

En 2021, une perte importante a été constatée en raison de la crise sanitaire. En effet, les mesures et les limites qui se sont imposées pour protéger les personnes ont été à l'origine dune diminution importante de la participation aux frais des hébergés alors que les charges fixes persistaient.

Nous avons en effet été contraints de limiter le nombre de personnes hébergées afin de garantir la distanciation et le nombre de personnes par chambre a été limité à un.

La Ville d'Arlon est propriétaire du bâtiment dans lequel nous fonctionnons. Elle met celui-ci à la disposition de notre institution à titre gratuit (1 euro symbolique par an). Il s'agit d'une aide essentielle à la survie de l'ASBL La ville prend en charge les travaux importants : toiture, conformité incendie, etc.. et le Tremplin prend en charge l'entretien et l'amélioration du cadre de vie (comme par exemple la salle qui fait l'objet du présent projet)

Campagne de recherches de fonds

Elles sont très difficiles à réaliser et donnent peu de résultats auprès du grand public en raison de la perception de notre public. Malheureusement, le regard porté envers les " hommes en difficulté " reste très subjectif voir incompris... et il y a très peu de dons privés.

Il n'y a pas d'autre possibilité de financement pour ce projet.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Avant la réalisation de notre projet, nous devons enlever le balatum présent, cela sera réalisé par le personnel, et ce , en collaboration avec les bénéficiaires.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF ?

Lors de nos recherches, nous avons reçu la visite de deux prestataires sur site afin d'évaluer le coût des travaux. Nous avons gardé le devis, de chez « Worldfloor », qui nous proposait le meilleur rapport qualité prix. Celui -ci s'élève à 18 912€.

Concernant la réalisation de la fresque murale, celui-ci nous propose un « tag » pour un montant de 1200€.

Le financement de notre projet est donc d'une valeur de 20.112€

DÉLAIS

Date de début juin 2023 **Date de fin** septembre 2023

Durée estimée

Nous aimerions réaliser notre projet le plus rapidement possible dû à l'état des lieux. Un autre facteur à prendre en compte est le prix des matériaux qui vont encore augmenter.

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Avenue Victor Tesch , 75 6700 Arlon

Pays: Belgique

CENTRE D'ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE HERBATTE

Sauvegarde du patrimoine immobilier (XIXème siècle) d'un Centre d'activités d'utilité sociale multidisciplinaire

PRÉSENTATION

Description

L'asbl "Centre d'Activités d'Utilité Sociale", en abrégé "Herbatte", est propriétaire d'un ensemble de bâtiments datant de la fin du 19ème siècle, constituant à l'origine une école et situé dans un quartier modeste de Wavre. Le site comporte une maison d'habitation et des salles de classes réparties dans plusieurs bâtiments réunis autour de deux cours et d'un jardinet.

L'asbl, gérée uniquement par des bénévoles, a pour but de permettre à des groupements d'utilité sociale et culturelle de réaliser leurs activités, de favoriser les relations et la solidarité entre ces organisations, et de resserrer le tissu social du quartier. Pour ce faire, elle met ses locaux à disposition à moindre coût, et elle tâche de créer les meilleures conditions possibles pour ces activités.

Nous avons constaté récemment une attaque de toutes les charpentes de nos bâtiments par un insecte xylophage, le capricorne. Afin d'éviter la propagation du capricorne et l'affaiblissement des charpentes, il est nécessaire de les traiter de façon curative et préventive, et de renforcer les pièces de bois affaiblies.

Pour plus de détails sur notre asbl, son projet social, son financement et sur les travaux à réaliser, voir le rapport d'activité en annexe.

Bénéficiaires

Plusieurs associations occupent les locaux de l'asbl Herbatte, notamment :

- Coup de Pouce à l'Avenir : hébergement et accompagnement de jeunes adultes en situation de handicap en vue d'un apprentissage de l'autonomie
- Service d'Aide Précoce : halte-répit pour enfants en situation de handicap
- ENEO : activités culturelles, artistiques et sportives pour personnes âgées
- Unité Scoute Notre-Dame de Basse-Wavre
- Les Etudes Dirigées : Etude accompagnée pour adolescents
- Diverses associations proposant des activités sportives, culturelles et artistiques, des réunions de quartier, ...

De 600 à 800 personnes fréquentent annuellement les locaux, qui sont idéalement situés à proximité d'une gare et facilement accessibles à pied.

Le partage des locaux permet à tous les occupants de mieux se connaître et favorise la solidarité et l'entraide, notamment par le biais d'activités communes et de la collaboration à la gestion du site.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Les bâtiments que l'asbl Herbatte met à disposition de ses usagers ont une valeur patrimoniale intéressante et sont d'ailleurs repris à l'inventaire du patrimoine. Ils sont attaqués par le capricorne, mais l'asbl ne dispose pas de fonds suffisants pour effectuer les travaux nécessaires pour éradiquer cet insecte et réparer les charpentes attaquées.

A l'heure actuelle, les charpentes ne sont que partiellement infestées, et il est encore possible à ce stade de les conserver, moyennant quelques renforcements.

Plus on tardera à les traiter, plus les charpentes s'affaibliront. Si l'on n'intervient pas rapidement, on devra dans quelques années remplacer l'entièreté des charpentes et des toits, et le capricorne pourrait également se propager aux planchers. A plus longue échéance, on risque un effondrement des toits.

Si l'asbl Herbatte ne trouve pas les fonds nécessaires pour assurer les travaux, ou ne les effectue pas suffisamment

rapidement, elle risque de devoir vendre une partie de ses bâtiments, ou même d'être dissoute. Elle ne pourrait alors plus assurer son objet social essentiel pour la communauté. Des centaines d'usagers, et en particulier de nombreuses personnes en situation de handicap, devraient chercher d'autres locaux ou solutions d'hébergement.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1. Exécuter des travaux indispensables pour pérenniser nos bâtiments et éviter des dégradations plus importantes qui entraîneraient des dépenses encore plus conséquentes
- 2. Eviter le risque d'effondrement des toitures suite à la dégradation des charpentes. En conséquence, assurer la sécurité des usagers des différents locaux
- 3. Eviter la dissolution de l'asbl et la vente des locaux suite à l'incapacité financière d'exécuter les travaux
- 4. Pouvoir traiter chaque local sur une courte période et programmer successivement les travaux aux différents locaux pour réduire au maximum les désagréments à nos usagers
- 5. Eviter de devoir augmenter nos tarifs et de mettre nos usagers à contribution pour financer les travaux. Une telle augmentation serait en contradiction avec l'objectif social de l'asbl, ne permettrait pas de traiter rapidement le problème et présenterait un risque élevé de voir partir certains usagers pour des raisons financières.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Continuer à pouvoir proposer des locaux à moindre coût à des associations oeuvrant dans des domaines sociaux et culturels, en particulier pour un public de personnes en situation de handicap, d'enfants et de personnes âgées
- 2. Resserrer le tissu social du quartier
- 3. Favoriser la solidarité et les relations entre les différents usagers
- 4. Favoriser la collaboration entre les asbls occupant nos locaux, en particulier pour assurer la continuité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de l'enfance à l'âge adulte, grâce aux activités de plusieurs associations complémentaires
- 5. Faire connaître le monde du handicap aux voisins et aux autres usagers (notamment les jeunes scouts, futurs citoyens) et permettre aux personnes en situation de handicap hébergées sur le site de s'intégrer dans la vie du quartier

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Des devis de traitement ont été établis sur base d'une inspection préliminaire des charpentes. Mais ces devis sont encore imprécis et incomplets car les premiers dégâts occasionnés par le capricorne sont peu visibles à l'oeil nu, et l'ampleur exacte de l'attaque ne pourra être établie que pendant les travaux, lorsque toutes les pièces de bois auront été testées tous les 10 cm sur chaque face. En outre, l'aile droite, difficile d'accès, n'a pas encore pu être inspectée.

En conséquence :

- Les devis de traitement insecticide comportent plusieurs postes en quantité présumée.
- Il n'est pas encore possible de déterminer avec précision le nombre de pièces de bois à bois à renforcer ou remplacer. Nous n'avons donc pas encore de devis pour ces renforcements/remplacements.
- Il n'est pas encore possible de déterminer avec précision l'ampleur du démontage à effectuer pour accéder aux pièces de bois à traiter et renforcer (faux-plafonds, plafonnage, gyproc, isolant,...) puis des finitions équivalentes à refaire. Nous n'avons donc pas encore de devis pour les finitions.

Nous pouvons actuellement décomposer le budget des travaux en un montant minimum à prévoir et en dépenses supplémentaires possibles.

- 1. Estimation du montant minimum à prévoir (TVAC) :
- 15.850 € traitement insecticide des charpentes du corps de logis (devis de Protector en quantités présumées)
- 29.718 € traitement insecticide des autres charpentes sauf l'aile droite (devis de Protector en quantités présumées)
- 4.000 € traitement insecticide de l'aile droite (estimation basse de Protector montant communiqué oralement)
- 5.000 € renforcement/remplacement des pièces de bois affaiblies (estimation basse de Protector sur base de l'inspection préliminaire communiqué oralement)
- 15.000 € remplacement de l'isolation des plafonds (estimation basse sur base du coût de l'isolation placée en 2012)
- 10.000 € remise en état des finitions (plafonds, gyproc, peinture estimation basse)

Soit un total de 79.568 € pour le montant minimum des travaux.

- 2. Dépenses supplémentaires possibles en fonction du résultat des inspections approfondies (TVAC) :
- 5.000 € traitements insecticides supplémentaires (si les quantités présumées de Protector sont sous-estimées)
- 5.000 € renforcements/remplacements de pièces de bois affaiblies supplémentaires (si plus de pièces sont affaiblies

qu'initialement estimé)

- 2.000 € montant supplémentaire pour l'isolation des plafonds (estimation haute)
- 10.000 € montant supplémentaire pour la remise en état des finitions (s'il est nécessaire de démonter plus de plafonds et cloisons que prévu)

Soit un total d'environ 22.000 € pour le coût supplémentaire possible.

Ce qui mène à une estimation globale du montant des travaux entre 80 et 102.000 €.

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

A l'heure actuelle, notre asbl peut consacrer environ 20.000 € aux travaux, ainsi qu'une partie des éventuels bénéfices des prochains exercices, si les travaux sont étalés sur plusieurs années.

Notre asbl n'est pas éligible à des subsides des pouvoirs publics, n'étant pas en contact direct avec les publics qui sont la cible de ces subsides.

Nous introduisons en parallèle des demandes de financement auprès d'autres fondations et associations caritatives.

Nous espérons alors disposer des montants suivants :

- 20.000 € fonds propres actuels
- 10 à 15.000 € bénéfices des années 2024 et 2025
- 10.000 € : l'asbl Coup de Pouce à l'Avenir qui occupe le corps de logis cherche des subsides pour prendre à sa charge les finitions dans ce bâtiment
- Oeuvres du Soir : demande de subsides à finaliser pour le 30 juin (thème 2023 : l'aménagement de maisons d'hébergement, de centres de jour et d'écoles spécialisées pour personnes handicapées)
- United Funds : demande de subsides en cours

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Nous comptons mobiliser nos administrateurs et des bénévoles parmi les usagers de nos locaux pour participer aux travaux préparatoires et pour réaliser une partie des finitions après travaux.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

L'idéal serait de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux le plus rapidement possible, puisque les charpentes s'affaiblissent progressivement et que le coût des travaux augmentera au fil des ans.

Dans ce but, nous sollicitons une intervention de 50 à 60.000 €.

Les sommes reçues seront affectées en priorité aux bâtiments les plus attaqués. Si l'ensemble de la somme nécessaire n'est pas rassemblée de suite, nous postposerons les interventions sur les charpentes les moins attaquées.

DÉLAIS

Date de débutDate de finjuillet 2023août 2025

Durée estimée

Idéalement, les travaux devront être effectués pendant les vacances scolaires afin d'éviter de devoir déplacer nos usagers. Nous espérons pouvoir traiter l'ensemble des charpentes dans un délai de 2 ans. Ce délai pourrait être prolongé d'un an ou deux, mais cela augmenterait le coût des travaux.

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Chaussée de l'Herbatte, 85 - 1300 Wavre Tous les bâtiments du site

Pays: Belgique

END CHILD PROSTITUTION, CHILD PORNOGRAPHY AND TRAFFICKING OF CHILDREN FOR SEXUAL PURPOSES

Renforcer la sécurité économique des familles défavorisées pour protéger les enfants

PRÉSENTATION

Description

Le projet soumis ici est une partie d'un projet plus large co-financé par le MAEE du Luxembourg.

Il a comme objectif principal le renforcement du système capverdien de protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Pour ce faire, il s'associe avec l'ONG capverdienne, Associação Crianças Desfavorecidas (ACRIDES), le réseau national de protection (créé par ECPAT Luxembourg) ainsi qu'à d'autres partenaires, tant institutionnels que communautaires, incluant les enfants et les adolescents, afin qu'un environnement protecteur soit créé et permette de garantir que ces derniers ne soient victimes d'exploitation ou d'abus sexuels.

En 2022, une activité de soutien financier aux mères de familles monoparentales s'est ajoutée au projet, afin que leur.s enfant.s, en situation de vulnérabilité économique, soient écartés de toute forme d'abus et/ou d'exploitation sexuelle, qui prend souvent racine dans un besoin financier, d'une source de revenu pour la famille. Cette aide financière permet à ces femmes de développer une activité génératrice de revenus, en plus d'apprendre le métier de l'entreprenariat et la gestion de petites entreprises, à travers des formations. Ainsi, l'autonomie financière de la famille renforce la protection des enfants, ces derniers n'ayant pas besoin de soutenir leur famille économiquement, et peuvent continuer à exercer leur droit fondamental d'aller à l'école.

Bénéficiaires

30 mères de familles monoparentales défavorisées (bénéficiaires directes)
Enfants, adolescent.es, familles, les autorités locales et les acteurs communautaires clés de la protection de l'enfance (bénéficiaires indirects)

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

De nombreux cas de violences sexuelles envers les enfants sont rapportées chaque année au Cabo Verde selon le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2019), principalement perpétuées par des membres de la famille ou des proches mais également en milieu scolaire. Selon ce même Comité, les cas d'abus sexuels dans le pays concernent majoritairement les filles. Malgré la mise en place en 2016 du Programme national de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et adolescents (2017-19), le Cabo Verde dispose de peu de services pour apporter du soutien social, psychologique, médical et juridique aux enfants victimes. Le signalement de violences perpétuées à l'encontre d'es enfants aux autorités n'est d'ailleurs pas obligatoire et les incidences de violence (sexuelle ou autres) des enfants restent faiblement reportées. L'Institut cap-verdien pour l'enfance et l'adolescence (ICCA) annonce seulement 172 cas de violence à l'égard des enfants signalés en 2020, une baisse par rapport à l'année 2019 où 193 cas ont été signalés (Rapport Annuel 2020, ICCA).

L'expérience d'autres projets mis en œuvre par ECPAT Luxembourg, mais également les conclusions d'études sur la protection de l'enfance, soulignent le fait que la protection des enfants est plus efficace lorsque l'environnement dans lequel l'enfant grandit est sécurisé. En aidant leurs familles immédiates, en particulier lorsqu'elles sont économiquement vulnérables, l'objectif est de renforcer le filet de sécurité de leur protection en venant soutenir un des facteurs clé qui pousse les enfants issus de familles économiquement défavorisées à chercher par eux-mêmes une activité génératrice de revenu, et ainsi se retrouver en grande vulnérabilité face aux dangers des abus et de l'exploitation sexuelle.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1. Protéger les enfants et les adolescents vulnérables du Cabo Verde contre l'exploitation et les abus sexuels.
- 2. Fournir un soutien économique aux mères des familles démunies afin qu'elles puissent assurer la continuité de la scolarité de leurs enfants.

- 3. Renforcer des capacités des acteurs de protection de l'enfance locaux ** afin de prévenir, d'identifier, et de prendre en charge les cas des enfants victimes d'exploitation ou d'abus sexuels.
- 4. Renforcer la capacité institutionnelle du réseau national créé dans le cadre d'un projet antérieur en vue de garantir son fonctionnement et ainsi, mieux protéger les enfants.
- 5. Sensibiliser de manière ciblée des enfants, adolescent.es, familles, mais également les autorités locales et les acteurs communautaires clés de la protection de l'enfance sur les risques d'exposition à l'exploitation et aux abus sexuels afin de mieux les prévenir.

**

Le projet et son partenaire mobilisent les acteurs locaux de la protection de l'enfance à différents niveaux :

Institutions d'État : L'ICCA (Institut d'État de l'enfance et de l'adolescence) et les ministères de l'Éducation ; de la Famille l'Inclusion et Développement Sociale ; de la Santé; de la Justice et du Tourisme ; la police nationale ; la police judiciaire et les municipalités.

Organisations de société civile : Le réseau national de lutte contre l'exploitation et l'abus sexuel des enfants et des adolescents et ses réseaux locaux (créé par le projet) ; ONG nationales ; les opérateurs touristiques.

Ainsi que des associations communautaires, des institutions confessionnelles et des écoles.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Promouvoir la participation des enfants dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur les risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants.
- 2. Renforcer la coordination entre les différents services étatiques de protection de l'enfance.
- 3. Renforcer la capacité de notre partenaire dans la mise en œuvre du projet.
- 4. Plaider auprès des autorités nationales et l'Institut cap-verdien pour l'enfance et l'adolescence (ICCA) pour renforcer l'application des lois concernant la protection des enfants et des adolescents.
- 5. Élargir le réseau de protection pour couvrir davantage de communes.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Total du projet global sur 3 ans (2022-2024) : € 225 412.00

Total sur 3 ans du volet soutien aux mères qui s'inscrit dans le projet global : € 105 000.00

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Part du financement assurée pour le volet soutien aux mères : € 84 000.00 (80% du €105 000.00)

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Afin de gérer efficacement le projet et mobiliser les autorités cap-verdiennes à prioriser la question de la protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuelle, le projet doit assurer à minima les éléments suivants:

- Des professionnels de la protection de l'enfance formés.
- Renforcement des différents services étatiques de protection de l'enfant.
- Formation des membres du réseau national de la protection de l'enfance créé dans le cadre du projet.

Le projet vise à l'autonomie finanicère des mères les plus vulnérables du point de vue économique de développer une activité locale génératrice de revenus. Elles varient en fonction des besoins évoqués par les mères. À ce jour, nous soutenons les activités de vente de poisson, mise en place de kiosques de nourriture, vente de viande grillée, élevage de porcs, poulets, etc. Ces activités répondent aux exigences du marché local.

Le projet se mobilise afin d'impliquer les municipalités dans la réalisation et le suivi de cette activité. Trois municipalités ont déjà formé les mères sur la gestion financière des petites entreprises. Il est prévu de poursuivre la formation avec d'autres communes. Les communes participent par ailleurs au suivi des bénéficiaires résidant dans leurs communes. Cette participation d'un acteur local/institutionnel renforce la perspective de pérennisation de cette activité. En outre, la formation en gestion financière dispensée par les mairies répond à un besoin important de connaissances techniques pour une gestion efficace des activités.

Le suivi est également effectué par l'équipe du projet qui se rend sur les îles pour rencontrer les bénéficiaires et faire le point sur l'évolution de leurs activités.

Le projet assure que la motivation et l'engagement des bénéficiaires à l'égard de leurs activités sont démontrés par une discussion et une élaboration conjointes de leurs activités avant l'octroi du soutien.

Le projet prévoit également d'étudier la création de groupes de femmes qui dirigent une activité génératrice de revenus afin de voir si ce modèle sera également adapté localement (en plus des activités individuelles génératrices de revenus).

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

Nous demandons à la Fondation NIF de soutenir la part d'ECPAT Luxembourg pour le volet soutien aux mères : € 21 000.00 (20% du €105 000.00)

DÉLAIS

Date de début janvier 2022

Date de fin décembre 2025

Durée estimée

36 mois

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Les ïles de Brava, Fogo, Santiago, Maio, Boa Vista, Sal, São Nicolau, São Vicente, Santo Antão.

Pays: Cap Vert

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

Associação Crianças Desfavorecidas

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

L'état d'avancement par rapport aux plans budgétaires et au calendrier des activités est surveillé tous les trimestres afin de garantir une mise en œuvre efficace et efficiente des activités et une utilisation rationnelle du budget.

Les résultats et les indicateurs clairement définis avant le début du projet sont évalués à intervalles réguliers et impérativement au terme d'une année de réalisation.

Un audit de dépenses est effectué annuellement par un auditeur externe.

Une évaluation finale externe est programmée systématiquement.

ECPAT Luxembourg se rend sur place pour s'informer auprès du partenaire de mise en œuvre et rencontrer d'autres acteurs locaux, y compris des acteurs institutionnels. L'organisation saisi également l'occasion pour dresser le bilan du projet avec la coopération luxembourgeoise à Praia.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Oui, un compte est dédié uniquement à notre projet.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Le projet est audité chez le partenaire chaque année.

COOPÉRATION HUMANITAIRE LUXEMBOURG

Protection, éducation et autonomisation des filles vulnérables de Pokhara.

PRÉSENTATION

Description

L'objectif global du projet est de parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles en contribuant spécifiquement à la prévention et à l'atténuation des abus sexuels, de la traite, de l'exploitation et de toutes les formes de discrimination à l'égard des enfants et des femmes au Népal.

Pour contribuer à cet objectif global, ce projet s'assure que les filles et les femmes vulnérables de Pokhara et bénéficiares de ce projet, aient:

- accès à la protection, via la prise en charge des jeunes filles les plus vulnérables ;
- accès à l'éducation primaire, secondaire et tertiaire ;
- accès à la formation professionnelle ;

et

- accès aux soins de santé.

Le projet veille également a ce que les jeunes filles (de 5 à 24 ans) dont la prise en charge est assurée par le partenaire local, soient réintégrées durablement dans leurs communautés.

Bénéficiaires

Les bénéficiares du projet sont:

- 116 jeunes filles agées entre 5 et 24 ans (santé, protéction et éducation) ;
- 8 garçons agées entre 6 et 18 ans (santé et éducation) ;
- 235 femmes agées entre 18 et 60 ans (éducation et formation professionnelle).

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Les enfants du Népal sont encore confrontés à de nombreux défis en matière de protection de l'enfance :

- Le rythme du déclin du mariage des enfants se ralentit. Deux filles sur cing se marient avant l'âge de 18 ans.
- Presque tous les enfants âgés de 1 à 14 ans subissent des violences dans leur propre foyer. La discipline violente touche 82 % des enfants. Les parents ne maîtrisent pas suffisamment les techniques de discipline positive, la société accepte la violence et les conséquences négatives de celle-ci ne sont généralement pas comprises.
- Le travail des enfants n'a pas diminué. Au Népal, un enfant sur trois âgé de 5 à 17 ans travaille, et presque tous dans des conditions dangereuses.
- Si, sur une note positive, la violence à l'égard des femmes est de plus en plus signalée à la police, le nombre de cas de violence à l'égard des enfants reste largement non signalé.
- Le Népal continue d'être une source importante, une plaque tournante de transit et un pays de destination pour la traite des personnes (enfants et adultes).
- La gestion des cas de signalements de violences par le gouvernement, qui est un des services les plus critiques d'un système de protection de l'enfance, n'a pas encore été mise à l'échelle.
- L'accès des enfants à la justice est limité. Les enfants en conflit avec la loi, les enfants victimes et les témoins ont un accès et une orientation limités vers les services sociaux. Les procédures adaptées aux enfants ne sont pas appliquées à chaque étape de la procédure. Les affaires impliquant des enfants, y compris les enfants victimes et témoins d'actes criminels, ne sont pas toujours traitées par les tribunaux pour enfants.

Pokhara est directement touché par les nombreux défis en matière de protection de l'enfance mentionnées ci-dessous. Ce projet vise la protection, l'éducation et l'autonomisation des filles victimes de violences sexuelles et/ou domestiques, ou qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité extrêmes. SOS Bahini travaille directement avec le gouvernement qui fait le référencement des enfants. Cette collaboration, essentielle au projet, permet de garantir que les bénéficiaires du projet n'ont plus aucun parent qui puisse leur permettre de grandir dans un environnement familial.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

L'objectif global du projet est de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles en contribuant spécifiquement à la prévention et à l'atténuation des abus sexuels, de la traite, de l'exploitation et de toutes les formes de discrimination à l'égard des enfants et des femmes au Népal.

Plus spécifiquement, le projet vise à ce que les enfants et les femmes vulnérables de Pokhara aient accès à la protection, à l'éducation, à la formation professionnelle et aux soins de santé et qu'ils soient réintégrés durablement dans leurs communautés.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Les enfants et jeunes femmes vulnérables (âgés de 6 à 24 ans) se trouvant dans le HUB (foyer du projet) ont accès à la protection, à l'éducation et aux soins de santé. Ces enfants et jeunes femmes vulnérables sont totalement prise en charge par le projet dans l'éco-village, que se soit dans le HUB (foyer) ou au sein d'une des 6 familles d'accueil.
- 2. Les enfants vulnérables des communautés ont accès à une éducation et aux soins de santé de qualité. Ce volet cible les enfants dont les familles ne disposent pas d'assez de moyens pour assurer leur éducation.
- 3. Les femmes chefs de famille dans les communautés de Pokhara ont les moyens de subvenir aux besoins de leur famille via des formations professsionnelles. Le parteniare local organise des formations a déstination de femmes afin d'apprendre le métier de la couture et/ou broderie traditionnelle.
- 4. Le partenaire local, SOS Bahini (SOSB), répond aux valeurs fondamentales de responsabilité, de dignité et d'engagement par une gestion locale efficace et une bonne gouvernance.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

811 679,32 EUR

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être?

Le Ministère des affaires étrangères et européennes du Luxembourg (MAEE) finance le projet à hauteur de 80%. La part de financement assurée par le MAEE est de 649 343,46 EUR.

Coopération Humanitaire Luxembourg (CHL) a assuré un montant de 58 370,93 EUR en année 1 du projet.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

L'équipe de SOS Bahini, agissant sur Pokhara, composée de 16 salariés, est en charge de la réalisation du projet. Le Conseil d'Administration de SOS Bahini est également mobilisé.

En plus des moyens humains, plusieurs moyens techniques, matériels seront nécessaires pour la tenue des différentes activités permettant la bonne réalisation du projet. En année deux du projet, il est prévu d'acheter un pick up pour SOS Bahini afin de faciliter les visites auprès des communautés les plus éloignées de Pokhara. Une grande partie des fonds est investie dans l'éducation des bénéficiaires. Ce projet est unique en son genre à Pokhara car SOSB est la seule organisation offrant la possibilité aux jeunes filles ayant obtenu leur baccalauréat d'entamer des études tertiaires. SOSB organise des séances individuelles et en groupe avec une thérapeute sur différents sujets touchant les jeunes bénéficiaires. Chaque bénéficiaire réalise un check up médical par année. Un fond d'urgence est disponible en cas d'urgence médicale. Le financement couvre les livres scolaires, les uniformes et une tenue d'hiver et d'été par bénéficiaire. Finalement le projet couvre les frais necssaires à la gestion du foyer et des familles d'accueil (entretien de l'eco-village, denrées alimentiares, entre autres).

L'eco-village qui accueille l'equipe administrative, le HUB (foyer pour les jeunes filles) et 6 familles IFAP (integrated family aid programme) est à disposition du projet.

Ouelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

Nous demandons à la fondation NIF une intervention à la hauteur de 103 964,93 EUR sur deux ans.

DÉLAIS

Date de début janvier 2022

Date de fin décembre 2025

Durée estimée

La duré de projet est de trois ans : du 01.01.2022 au 31.12.2024.

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Le projet est exécuté à Pokhara. Pokhara est située au centre du Népal, à 200 km à l'ouest de Katmandou. Pokhara est la capitale du district de Kaski, de la zone de Gandaki et de la région de développement de l'Ouest. C'est la deuxième plus grande ville du Népal.

Pays: Népal

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

SOS Bahini

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

Le partenaire nous envoie un rapport narratif tous les 6 mois ainsi qu'un rapport financier à chaque demande de déboursement d'une tranche. Le partenaire doit avoir dépensé un ttal de 80% de la tranche reçue avant de pouvoir demander le déboursement de la prochaine tranche.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Les transferts vont sur un compte local spécifique du partenaire dédié uniquement au projet.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Un audit externe est prévu pour toute la durée du projet, ainsi qu'une évaluation indépendante des activités mis en place.

SOS FAIM LUXEMBOURG ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Éthiopie : Promotion des pratiques agricoles durables au niveau communautaire

PRÉSENTATION

Description

L'Éthiopie est le deuxième pays d'Afrique en termes de population et la grande majorité vit de l'agriculture en milieu rural. L'insécurité alimentaire reste un défi majeur pour le pays. La majorité des producteurs dépend des cultures de maïs, de blé, de pommes de terre, d'orge, de teff (graine de farine sans gluten) et de café, destinées essentiellement à l'exportation. Non seulement elles ne nourrissent pas la population locale mais, en outre, elles sont gourmandes en engrais chimiques, ce qui réduit la fertilité des sols, dégrade l'environnement et fragilise la santé des cultivateurs ainsi que des consommateurs.

Depuis 25 ans, SOS Faim soutient l'agriculture familiale en Éthiopie afin de lutter contre la pauvreté et la faim. A travers ce projet, SOS Faim soutient Facilitator for Change (FC), une ONG éthiopienne créée en 1998 dans le but de soutenir les communautés défavorisées du pays. SOS Faim participe au développement durable pour que les paysans puissent développer des activités génératrices de revenus et de ce fait, construisent leur souveraineté alimentaire.

Depuis 2003, SOS Faim soutient FC en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans tout en promouvant une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

FC est une ONG locale qui aspire à voir des communautés prospères et résilientes (vision).

Sa mission consiste à travailler avec des groupes cibles défavorisés à travers une approche qui promeut un développement durable pour que les communautés puissent s'approprier leurs propres processus de développement.

Le travail de FC se concentre sur trois volets thématiques, à savoir :

- a) Renforcement des capacités et autonomisation des femmes à travers l'établissement de groupes féminins d'entraide (self-help groups) ;
- b) Développement, éducation et formation professionnelle de groupes d'enfants défavorisés ;
- c) Renforcement de la sécurité alimentaire en milieu rural et promotion de l'approche des chaînes de valeur. Le projet présenté se concentre sur le troisième de ces points.

Outre le siège social, qui est basé à Addis-Abeba, FC dispose de 8 bureaux de coordination régionaux qui mettent en œuvre une multitude de projets dans 18 districts différents appartenant à deux régions administratives (Oromia et Amhara) du pays.

Le projet présenté sera mis en œuvre dans la zone de Jimma en région Oromia et dans la zone de Bure Zuriya en région Amhara.

Bénéficiaires

FC travaille avec des groupes cibles défavorisés. Les bénéficiaires de ce projet sont les petits agriculteurs, dont les ménages dirigés par des femmes, dans la zone de Jimma en région Oromia et dans la zone de Bure Zuriya en région Amhara.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

L'Éthiopie, la deuxième nation la plus peuplée d'Afrique, est aussi un des pays les plus pauvres du continent avec presque 24 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Entre 2020 et 2022, le pays a fait face à un conflit armé aux conséquences humanitaires dramatiques. L'armée fédérale du premier ministre Abiy Ahmed s'est opposé aux forces spéciales du gouvernement régional du Tigré. Ce conflit très sanglant a affecté l'ensemble de l'économie éthiopienne.

Pour assurer la sécurité alimentaire de la population et ramener l'économie à son potentiel de croissance, le pays a besoin de soutiens et d'efforts pour assurer la paix et la stabilité et créer un environnement propice au développement.

L'agriculture représente plus que jamais un outil important de résilience. Il est essentiel de relancer les activités économiques locales dès maintenant. La stabilité économique et sociale se nourrit de l'espoir des gens, et l'espoir constitue

une base fondamentale pour la promotion de la paix et d'une cohésion sociale durable.

La sécheresse est un des autres défis majeurs du pays. Les régions du sud, telles que l'Oromia et une partie du sud de la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (RNNPS), sont actuellement les plus touchées. Etant des régions pastorales, les habitants perdent leur bétail et n'ont pas toujours de solution de compensation. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et d'autres organisations humanitaires, actuellement plus de 13 millions de personnes, dont la majorité sont des enfants et des femmes, sont également exposées à une pénurie alimentaire et à une faible couverture de leurs besoins de base.

L'objectif général du projet est de contribuer aux efforts déployés pour améliorer les conditions de vie des petits exploitants agricoles par la promotion de pratiques agricoles durables.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

Le projet de promotion des pratiques agricoles durables a cinq objectifs principaux :

- La promotion de modèles agricoles qui prennent en compte l'enjeu et la durabilité environnementale ;
- L'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages des communautés rurales ;
- La promotion d'une gestion durable des terres auprès des petits exploitants agricoles ;
- La promotion de pratiques agricoles innovantes ;
- Le plaidoyer auprès des autorités gouvernementales pour un meilleur accès aux intrants agricoles et aux marchés.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

Le projet a cinq objectifs secondaires :

- Une gestion intégrée de l'acidité des sols ;
- La conservation des terres agricoles et des pâturages ;
- L'amélioration des pratiques de gestion des engrais et des nutriments ;
- Promotion des pratiques agricoles modernes et durables ;
- Permettre aux petits exploitants agricoles de participer et d'obtenir des moyens de subsistance équitables et durables par le biais de dialogues avec les autorités gouvernementales.

Les objectifs sont détaillés ci-dessous.

Une gestion intégrée de l'acidité des sols :

Dans les zones de Bure zureya, Dacha Nadhi et Kersa, l'acidité du sol est la principale contrainte à la durabilité du secteur agricole. Selon les résultats d'une évaluation aléatoire effectuée par les bureaux agricoles de la zone de Gojam Ouest et de Jimma, plus de 60% des terres agricoles sont affectées par l'acidité. Afin de résoudre ces problèmes, les activités suivantes sont prévues :

- Mise en place de sessions de sensibilisation
- L'évaluation de l'acidité des sols dans les zones d'intervention grâce à l'analyse du PH du sol faite par des experts agricoles.
- Une formation sur les méthodes d'échantillonnage et de collecte des échantillons sera organisée.
- En outre, des plastiques de collecte d'échantillons et un instrument de prélèvement OGUR (qui permet de creuser jusqu'à 20 cm et de prélèver des échantillons de sol) seront fournis aux centres de formation des agriculteurs.
- Traitement de l'acidité des sols : Pour minimiser le niveau d'acidité et augmenter la productivité, le projet facilitera le traitement de l'acidité des sols en utilisant notamment la chaux. Une pratique intégrée de gestion de l'acidité des sols sera encouragée, impliquant l'application appropriée de chaux, d'engrais organiques, d'engrais verts et de paillage du sol.
- Le projet organisera également une journée de terrain dans chaque zone sur les pratiques de gestion de l'acidité des sols afin d'étendre l'expérience à l'ensemble des agriculteurs des zones d'intervention.

La conservation des terres agricoles et des pâturages :

En plus de la gestion de l'acidité des sols, la conservation des terres agricoles et des pâturages contribue grandement aux pratiques agricoles durables.

- A cet effet, le projet interviendra par la fermeture de zones et le traitement des ravines des terres dégradées dans les zones d'intervention. Les principales activités à mettre en œuvre par le projet à cet égard sont des travaux de conservation physique comme la création de traces, la construction de barrages de contrôle et d'autres travaux micro physiques. Les travaux physiques seront complétés par la conservation biologique comme la plantation d'herbes et d'arbres indigènes dans les zones dégradées.
- Le projet formera les autorités gouvernementales au concept de la gestion durable des terres.

L'amélioration des pratiques de gestion des engrais et des nutriments :

La diminution de la teneur en carbone organique du sol ainsi que la carence en macro et micronutriments sont des problèmes majeurs de santé du sol, qui limitent la productivité. Les meilleurs rendements sont obtenus lorsque les nutriments proviennent d'un mélange d'engrais minéraux et de sources naturelles, comme le fumier et les cultures et arbres

fixateurs d'azote.

- Par conséquent, le projet encouragera les cultures de légumineuses, notamment la féverole, et l'application d'engrais organiques dans le processus de production. Le projet encouragera la production et l'application d'engrais organiques, notamment le vermifuge, l'engrais vert, le compost et les engrais liquides.
- En outre, le projet encouragera la rotation des cultures, c'est-à-dire la plantation de différentes cultures de manière séquentielle sur la même parcelle de terre afin d'améliorer la santé du sol, d'optimiser les nutriments dans le sol et de combattre la pression des ravageurs et des mauvaises herbes.
- Les agriculteurs sont formés au traitement organique des sols et à la rotation des cultures, à la production de légumineuses, à la multiplication de semences locales paysannes, à la préparation et à l'utilisation de compost, à l'association élevage-cultures, etc.
- Afin d'améliorer les pratiques agricoles des agriculteurs ciblés dans les zones d'intervention, le projet facilitera la formation sur l'importance de la rotation et de la diversification des cultures, introduira des variétés de cultures négligées (fève, lupin et haricot en fonction des besoins des agriculteurs) et pour la durabilité, travaillera sur le renforcement des capacités des parties prenantes.

Promotion des pratiques agricoles modernes et durables :

Puisque les pratiques de production inadaptées sont le principal facteur affectant le développement du secteur agricole. L'introduction de pratiques agricoles modernes visant à améliorer l'accès des agriculteurs aux compétences, aux ressources et au marché sera encouragée par le projet.

- A cet effet, le projet facilitera l'organisation de journées de terrain pour les agriculteurs afin d'attirer l'attention sur les développements nouveaux dans les pratiques agricoles durables, le projet organisera deux journées de terrain au niveau local.
- Promouvoir la production d'oignons : Récemment, grâce à la disponibilité d'installations d'irrigation, les agriculteurs ont été encouragés à s'impliquer dans le secteur de la production horticole. En créant un accès à l'irrigation, aux intrants de base, y compris les semences et la formation, les agriculteurs ont commencé à produire différentes variétés d'oignons. L'oignon est sélectionné pour sa forte demande du marché et le potentiel de la zone pour sa production.
- Promouvoir la pompe à eau pour les utilisateurs de l'irrigation : Auparavant, le projet a prévu de promouvoir la pompe à eau solaire. Cependant, en raison du manque d'approvisionnement fiable en pompes à eau solaires, le projet n'a pas pu la promouvoir pour le moment dans les zones du projet. Le projet a donc prévu de fournir une pompe à eau à moteur aux agriculteurs.
- Afin d'élargir l'accès aux revenus et à la nourriture, le projet déploiera également des activités améliorées de production de petits ruminants pour les agriculteurs ciblés. En outre, le projet fournira des poulets à certains agriculteurs pauvres pour qu'ils puissent pratiquer l'aviculture. Le projet prévoit une formation pour les bénéficiaires sur la gestion du bétail et de la volaille. Ils seront également formés à la préparation locale d'aliments pour animaux et à la fabrication de compost à partir de fumier animal et à son utilisation pour améliorer la fertilité des sols de leurs exploitations.

Permettre aux petits exploitants agricoles de participer et d'obtenir des moyens de subsistance équitables et durables par le biais de dialogues avec les autorités gouvernementales :

L'accès des agriculteurs à la participation et à la prise de décision est très limité en Éthiopie. Par conséquent, ils sont moins représentés et ne profitent pas beaucoup du processus de développement agricole. Plus important encore, ils souffrent des problèmes structurels qui limitent leur accès aux ressources productives. Pour améliorer leur accès aux ressources et les faire bénéficier de manière adéquate, le projet travaillera sur les domaines suivants :

- Formation sur la déclaration des droits des paysans de l'ONU : dans le but de familiariser la communauté avec les cadres juridiques existants pour protéger leurs droits, des représentants influents des paysans, des parties prenantes du gouvernement, le personnel du projet et les coordinateurs organiseront une formation de sensibilisation sur la déclaration des droits des paysans de l'ONU. Cela permettra d'améliorer la connaissance et la compréhension des agriculteurs sur leurs droits légaux et de travailler à leur protection.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

145.000€ pour l'année 2023

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

La part du financement assurée est de 126.500€.

SOS Faim a conclu un accord-cadre de coopération 2019-2023 avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes luxembourgeois pour co-financer ce projet.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

SOS FAIM et FC sont partenaires depuis 2003, nous pouvons donc vous indiquer que FC possède des capacités en adéquation avec sa mission.

L'approche de l'ONG FC, qui consiste à développer d'abord une connaissance fine des communautés locales avec lesquelles elle travaille (par la concertation sociale des bénéficiaires et l'identification de leurs besoins multisectoriels), a montré sa grande pertinence au cours des précédentes années de collaboration. FC travaille très étroitement avec les bénéficiaires dans leur culture propre, utilisant les éléments positifs de leur organisation sociale.

Ces compétences, que sont l'animation de proximité et la formation d'organisations locales de base, sont des facteurs clés en termes de promotion d'un développement socialement responsable et économiquement durable. Le volet environnemental est pris en compte de manière transversale dans tous les projets de FC. Parallèlement, FC prend en compte la question du genre notamment via des groupements de femmes pour l'épargne et le crédit.

Les partenaires de SOS Faim en Éthiopie, tant les ONGs que les IMFs, sont challengés par le contexte actuel tant par les défis sécuritaires que par la hausse de l'inflation et les adaptations nécessaires concernant le changement climatique, pour mettre en place des processus plus résilients.

Il faudra suivre de près l'évolution de la situation sécuritaire.

La base du travail d'accompagnement et de suivi des partenariats se traduit par une fréquence élevée des échanges, par mail ou par téléphone. Ceci dans le but d'enrichir la compréhension du contexte d'intervention, ainsi que d'avoir une meilleure connaissance des actions, des priorités et des difficultés de l'un ou l'autre des partenaires.

Ouelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

18.500€

DÉLAIS

Date de début décembre 2022 **Date de fin** novembre 2023

Durée estimée

Une année

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Outre le siège social, qui est basé à Addis-Abeba, FC dispose de 8 bureaux de coordination régionaux qui mettent en œuvre une multitude de projets dans 18 districts différents appartenant à deux régions administratives (Oromia et Amhara) du pays.

Le projet présenté sera mis en œuvre dans la zone de Jimma en région Oromia et dans la zone de Bure Zuriya en région Amhara.

Pays: Éthiopie

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

Facilitator for Change

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

Activités de suivi du projet :

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre et des résultats du projet, différentes activités de suivi, de contrôle et d'évaluation seront mises en œuvre au cours de cette année de planification. A cet effet, des activités internes de suivi et

d'évaluation, de documentation et de diffusion des bonnes pratiques et d'évaluation finale sont prévues.

Pour SOS Faim, l'accompagnement est une posture et une approche qui vise à faciliter l'amélioration du fonctionnement institutionnel et organisationnel des acteurs avec lesquels elle travaille et qui sont mis au centre des processus à l'œuvre. L'accompagnement nécessite une approche globale et part du principe que toute organisation est un ensemble complexe, avec sa culture propre, son métier, son langage... A défaut de cette appréhension globale, le risque est de tomber dans une approche technicienne et une simplification des processus à l'œuvre. Cet accompagnement se réalise chez SOS Faim dans un esprit de confiance et une posture caractérisés par : des valeurs partagées, l'autonomie reconnue à chaque partie, la retenue, le respect du rythme propre de chaque organisation et des exigences réciproques.

Pour ce qui est de la méthode, il n'y a pas de « boîte à outils standard » de l'accompagnement dans la mesure où l'on est plus dans une approche par les processus que dans une approche planifiée. SOS Faim, aux côtés de ses partenaires, est dans une posture de recherche (« on cherche ensemble ») et d'apprentissage mutuel. Cela n'en exige pas moins des compétences et une méthodologie marquée par la souplesse et la construction d'outils adaptés à chaque situation. La base du travail d'accompagnement et de suivi des partenariats se traduit par une fréquence élevée des échanges, par mail ou par téléphone. Ceci dans le but d'enrichir la compréhension du contexte d'intervention, ainsi que d'avoir une meilleure connaissance des actions, des priorités et des difficultés de l'un ou l'autre des partenaires. Les missions de suivi et la participation à des formations ou à des rencontres multi-acteurs, font également partie intégrante de l'accompagnement. Enfin, le reporting narratif et financier, ainsi que les audits annuels et les évaluations ponctuelles complètent les engagements liés à la relation partenariale.

SOS Faim est convaincue de la valeur ajoutée des échanges et du renforcement mutuel entre partenaires du sud, et notamment entre ceux qui sont à des stades de développement différents ou qui exercent des activités qui peuvent être articulées. Ainsi, SOS Faim entend promouvoir et faciliter ces échanges entre différents partenaires et même être pro-actif pour organiser des rencontres thématiques dans un pays ou une région donnée.

En amont, la relation de partenariat est encadrée par deux documents :

- Une convention pluriannuelle de partenariat qui : (i) définit les grands axes de la collaboration sur une période donnée, (ii) en précise les résultats et les moyens, (iii) inclut les exigences en matière de rapportage narratif et financier.
- Un accord financier annuel qui indique précisément le montant annuel du budget sur lequel SOS Faim s'engage ainsi que l'affectation des fonds.

En complément à ces deux documents, SOS Faim transmet à ses partenaires un guide de référence sur l'éligibilité des dépenses et la validité des pièces comptables.

Pendant la mise en œuvre :

L'ensemble du travail de suivi mené par les responsables de partenariats de SOS Faim concourt à l'efficience des actions menées par les partenaires. Ce suivi se manifeste par l'analyse des rapports narratifs et financiers des partenaires, d'une part, et par des missions de suivi réalisées par les responsables de partenariat de SOS Faim, d'autre part. Ces missions de terrain sont des temps privilégiés qui permettent de valider l'effectivité des actions des organisations partenaires et d'envisager éventuellement les réorientations qui sont nécessaires.

SOS Faim octroie à ses partenaires un budget annuel dans le cadre de relation de partenariat. Afin de contrôler l'exécution budgétaire, SOS Faim exige un rapport financier semestriel. Celui-ci se doit d'être préparé à l'aide d'un fichier spécifique, dans lequel chaque pièce comptable est allouée à une ligne spécifique du budget. Des contrôles par sondage sont effectués lors des missions de terrain. Des soldes sont établis annuellement et reportés à l'année suivante le cas échéant. Tous les éléments d'ordre financier et budgétaire (ressources et emplois) sont consignés dans l'accord financier annuel, qui est visé par SOS Faim et les organisations partenaires.

Au Luxembourg, les procédures de contrôles applicables sont celles de l'association, qui incluent une revue semestrielle de la comptabilité analytique, tenue par source de fonds. Dans le cadre de cette comptabilité analytique, une catégorie spécifique est réservée à l'accord cadre.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Oui, les transferts de fonds sont effectués sur un compte identifié.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Oui. Un audit externe est réalisé chaque année.

Nouveau site web pour DUO for a JOB

PRÉSENTATION

Description

Opérationnelle depuis 2013, DUO for a JOB est une association qui met en contact des jeunes chercheurs d'emploi issus de l'immigration (les mentees) avec des personnes de plus de 50 ans (les mentors), du même secteur professionnel, afin que ces dernières les accompagnent et les épaulent dans leur recherche d'emploi. A travers une relation personnelle de 6 mois, l'idée est de promouvoir le transfert des connaissances et des compétences du mentor pour permettre un accompagnement sur mesure directement lié aux besoins spécifiques du mentee.

Aujourd'hui, le bilan de DUO for a JOB est très positif : L'association a formé plus de 5.700 duos, compte plus de 1.800 mentors bénévoles, ainsi qu'un large réseau de partenaires publics, institutionnels, associatifs et privés. Elle compte actuellement 13 antennes en Belgique (notamment à Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, et Charleroi), 3 antennes en France (Paris, Marseille, Lille) et une aux Pays-Bas (Rotterdam). Dans les 12 mois qui suivent la fin de leur accompagnement, 70% des jeunes trouvent une solution positive (CDD, CDI, stage, formation) et 50% trouvent un emploi.

Dans le cadre de notre croissance et de notre déploiement européen, nous voudrions proposer à la Fondation NIF de soutenir notre projet de "Nouveau site web pour DUO for a JOB". Celui-ci a pour objectif d'optimiser les performances de notre site internet, en tant que porte d'entrée majeure de nos publics et partenaires vers notre organisation et en tant qu'outil de communication vers notre audience.

Bénéficiaires

Ce projet profitera en premier lieu aux bénéficiaires de l'association (mentors et mentees). En effet, il permettra d'améliorer l'accès à l'information leur permettant de s'inscrire à notre programme de mentorat. Plus globalement, le site permettra une meilleure expérience utilisateur (UX) pour nos donateurs, partenaires, candidats à nos offres d'emploi, ainsi que pour le grand public. Enfin la refonte du site facilitera le traitement de l'information par notre département communication et permettra de larges gains d'efficience au niveau back office pour l'ensemble des équipes de DUO for a JOB (traduction plus aisée, liens avec nos outils digitaux, etc.)

Le projet se tourne donc vers :

- 1. Les mentees
- 2. Les mentors
- 3. Les partenaires
- 4. Les donateurs
- 5. Les candidats aux offres d'emploi
- 6. Le grand public
- 7. Le staff de DUO for a JOB, et plus particulièrement notre département communication

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Le site web de DUO for a JOB remplit 3 missions essentielles pour l'association :

- CONVERTIR:
- 1. Des mentees et des mentors : leur permettre de s'inscrire pour une session d'information chez DUO for a JOB ;
- 2. Des donateurs : leur permettre de faire un don facilement pour DUO for a JOB ;
- 3. Des candidats à nos offres d'emploi : leur permettre de postuler facilement chez DUO for a JOB en répondant à nos annonces :
- 4. Des partenaires : en leur fournissant une information claire, détaillée et à jour.
- INFORMER

Informer nos bénéficiaires, nos partenaires, les autorités et le grand public sur la mission, les valeurs, la méthodologie et les résultats de DUO for a JOB.

- SENSIBILISER

Diffuser notre plaidoyer grâce à nos publications, témoignages, campagnes et autres activités/supports digitaux.

Actuellement, notre site internet ne remplit malheureusement pas ses fonctions de manière optimale. En effet, nous devons faire en sorte d'améliorer l'expérience utilisateurs (UX) pour permettre aux nouveaux visiteurs de trouver directement l'info dont ils ont besoin et ainsi augmenter les conversions. Nous voulons également faciliter la maintenance et la mise à jour du contenu pour notre département communication. Globalement, il s'agira de faire gagner le site en efficience et en qualité.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

L'organisation DUO for a JOB, à travers le mentorat intergénérationnel et interculturel, vise à :

- 1. Faire disparaître les inégalités d'accès au marché du travail pour les jeunes issus de l'immigration ;
- 2. Favoriser l'intégration des primo-arrivants (réfugiés) ;
- 3. Valoriser l'expérience et les compétences des 50+ et leur permettre de vivre une expérience humaine enrichissante ;
- 4. Encourager la mixité culturelle et les actions intergénérationnelles ;
- 5. Favoriser le "vivre ensemble" en combattant les stéréotypes et la xénophobie ainsi qu'en créant du lien social, de la compréhension et de la solidarité de proximité.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

Les objectifs du projet "Nouveau site web pour DUO for a JOB" sont :

- 1. Optimiser les funnels de conversion de mentees et de (petits/moyens) donateurs en améliorant l'UX pour permettre aux nouveaux visiteurs de trouver directement l'information dont ils ont besoin et ainsi augmenter les conversions ;
- 2. Faciliter la mise à jour et la maintenance du site (backend) et gagner en efficience en liant le site aux autres outils digitaux de l'association (fonctionnalités liées au CRM/KMS/etc.) ;
- 3. Optimiser le référencement naturel (SEO) en retravaillant les contenus, mots-clés, structures de titres, etc.;
- 4. Rafraîchir le design pour moderniser et professionnaliser l'image de DUO for a JOB;
- 5. Réaligner le site avec les objectifs prioritaires et la stratégie de l'organisation (audience/messages/etc.).

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

100.000€

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

20.000€

Nous avons à ce jour pu couvrir les coûts de personnel du projet (20.000€) via le financement d'un mécène.

Afin de couvrir le reste du budget relatif à ce projet, nous voudrions proposer à la Fondation NIF de prendre en charge les frais liés au développeur / à l'agence, à savoir 80.000€.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Au-delà des moyens financiers, les moyens nécessaires à la mise en place du projet seront principalement humains :

- L'agence sélectionnée réalisera la nouvelle mouture du site internet sur base d'un calendrier et d'un cahier des charges qui lui seront remis.
- Deux employés de DUO for a JOB (notre responsable communication et notre responsable IT) suivront l'implémentation du projet en collaboration directe avec le développeur / l'agence. Ils réaliseront un suivi et une supervision régulière de l'implémentation du nouveau site web (contenus, liens et automatisations avec le CRM et les autres outils digitaux de DUO for a JOB, etc.). En tout, la charge de travail de ces deux personnes représentera un coût de 20.000€ sur la durée du projet.
- Une fois la nouvelle version du site finalisée, nos responsables communication & IT procéderont à quelques tests finaux (notamment au niveau des liens et automatisations) en vue de son lancement concret et définitif.

Aujourd'hui, nous avons réalisé les premières phases préparatoires du projet (identification des besoins, etc.). Il nous reste à réaliser la partie pour laquelle nous avons besoin de l'expertise technique d'une agence spécialisée.

Nous sommes donc à la recherche d'un partenaire financier qui puisse nous soutenir avec la prise en charge de ces frais d'agence.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

DÉLAIS

Date de début

juin 2023

Date de fin juin 2024

Durée estimée

12 mois

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Bruxelles

Pays: Belgique

PROGRAMMES D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT DESTINÉS AUX ENFANTS DU MONDE

Développement socio-économique inclusif et équitable en faveur des catégories les plus vulnérables, surtout les enfants et les femmes dans la Commune rurale d'Anosiala

PRÉSENTATION

Description

Nous travaillons avec le partenaire local depuis 4 ans, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants d'une zone rurale extrêmement pauvre et vulnérable à Madagascar.

Le projet a deux axes importants :

- la santé, qui est un problème récurrent sur cette zone, notamment la santé materno-infantile
- la pauvreté.

C'est la raison pour laquelle nous avons construit, lors d'un premier projet, un CME (Centre Materno-Infantile) avec la mobilisation de toute la communauté du village, et lancé les premières AGR (Activités Génératrices de Revenus). Dans cette seconde phase de projet, le CME sera équipé, les personnel seront formés, et des programmes préventifs de santé publique seront lancés, toutes ces actions étant réalisées dans le cadre d'un programme national de « Santé pour tous » s'inscrivant dans une politique nationale.

Concernant les AGR, il s'agit réellement d'une activité phare de ce projet car non seulement il permet d'améliorer considérablement les conditions de vie des personnes bénéficiaires, mais ils sont aussi et surtout un gage de durabilité du projet. La première phase du projet avait permis de lancer les bases des AGR, ce projet permettra de passer à une phase réellement professionnelle, avec la création d'une société, le recrutement de consultants formateurs, l'aménagement d'un hangar supplémentaire, et la professionnalisation de la filière constituée des femmes de la commune et de leurs productions agricoles.

Bénéficiaires

410 enfants 1090 adultes dont 835 femmes Les membres des associations des groupements de femmes

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Nous souhaitons réaliser ce projet car il s'inscrit dans la continuité d'un projet précédent, dans une logique d'approfondissement et de durabilité, en donnant les moyens aux bénéficiaires de devenir autonomes. Ensuite, nous avons « testé » le partenaire local lors du projet précédent, avec un projet d'une moindre envergure, et ce retour a été très positif, nous avons envie de continuer ce partenariat car nous en avons mesuré les effets positifs sur la communauté de la région d'intervention.

Enfin, Madagascar reste un des pays les plus pauvres au monde (le 3ième le plus pauvre selon le dernier classement de la banque mondiale) et les conditions de vie sont indignes et désastreuses. L'essence même de nos actions se trouvent dans ces pays, pour ces populations.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- Le Centre Mère et Enfant (CME) dispose d'un personnel compétent et d'un équipement suffisant
- Le CME met en œuvre un programme renforcé de sécurité alimentaire en faveur des enfants de 6 mois à 6 ans
- Les unités de production se professionnalisent et deviennent des entités autonomes cogérées avec les associations
- CADRI possède l'équipement nécessaire pour la gestion, l'organisation des activités de formation, et la mise en œuvre de son programme de communication
- Les associations de femmes et de jeunes jouissent d'une certaine autonomie et acquièrent progressivement une indépendance financière

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- Développer des accords de partenariats avec les services étatiques et les associations spécialisées pour les différentes campagnes de sensibilisation et d'action
- Augmenter les compétences du personnel par des formations internes et externes
- Constituer un stock de médicaments pour la subvention des populations vulnérables et les distributions gratuites de vermifuges, de fer, et les campagnes de vaccination dans les villages
- Transfert de compétences du médecin résident, de la sage-femme, de l'animatrice sociale, du technicien agricole polyvalent, et des consultants en Activités Génératrices de Revenus, vers les femmes bénéficiaires
- Allouer une subvention à chaque unité de production comme fonds de démarrage, afin de créer un revolving fund qui bénéficiera à d'autres groupements de manière perpétuelle.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Le budget total du projet est 353 234 €

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes cofinance à hauteur de 282 587 € (80%). Le partenaire local s'est engagé à collecter localement 17 150 € (5%) : des formations et appuis techniques en communication et collecte de fonds sont prévues par PADEM et des consultants.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

MOYENS EN COMPETENCES

C'est par le biais de transfert de compétences (formations, appui technique ...) que les femmes bénéficiaires accèderont à une professionnalisation, et à leur autonomie. L'appel à des consultants spécialisés permettra cette montée en compétences.

MOYENS TECHNIQUES

La mise en œuvre du projet se fera aussi avec des moyens techniques appropriés, notamment par rapport aux techniques agricoles, avec le technicien qui formera les agricultrices, mais aussi des moyens techniques pour le partenaire afin qu'il puisse rayonner sur toute la zone desservie (motos tout terrain pour se déplacer sur une zone sans route), et des moyens techniques pour pérenniser le Centre Mère Enfant avec tout l'équipement nécessaire.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF ?

Nous sollicitons un soutien financier de 53 497 € à la Fondation NIF.

DÉLAIS

Date de début janvier 2024

Date de fin décembre 2027

Durée estimée

4 ans

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Village d'Ambohinaorina - Fokontany Manakambahiny - Commune Anosiala - District d'Ambohidratrimo

Pays: Madagascar

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

Association pour la Promotion du CADRI

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

Chaque projet est géré sur la base d'un budget prévisionnel.

Le budget du projet est validé par le budget de la planification opérationnelle, scindé en mois ou trimestre, avec étalement des prévisions de dépenses en fonction du chronogramme prévisionnel des activités (suivi budgétaire).

Le suivi budgétaire sert de tableau de reporting.

Les fonds sont envoyés suite à la signature du contrat de partenariat qui fait suite à la phase de planification opérationnelle. Une avance trimestrielle est proposée, et le calendrier des décaissements est arrêté avec le partenaire et porté au contrat de partenariat.

Les décaissements 2 et suivants ne sont effectués que sur base de la justification des dépenses de la tranche précédente. Chaque mois, les partenaires envoient à nos comptables : les suivis budgétaires, les livres de caisse, les livres de banque, les relevés bancaires, les pièces comptables. Nos comptables ressaisissent toutes les pièces, et vérifient les réconciliations avec les livres et les extraits bancaires.

Des vérifications sont effectuées mensuellement après l'établissement des états financiers : non dépassement des lignes budgétaires, exhaustivité de toutes les pièces comptables notamment.

Les suivis budgétaires sont renvoyés avec les corrections éventuelles aux partenaires et au siège de PADEM.

Les dépenses de construction, ou portant sur des lignes conséquentes, sont soumises à des procédures d'approbation : au moins 3 devis, et appel d'offre.

Les partenaires sont formés à la mise en place de procédures strictes quant à l'engagement et l'approbation de leurs dépenses.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Nous demandons aux partenaires d'ouvrir un compte bancaire spécifique au projet.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Chaque année, PADEM demande un audit terrain calendaire (1er janvier / 31 décembre) pour chaque projet important : ce certificat d'audit est utilisé par notre auditeur pour valider les dépenses des projets de l'année.

Chaque année, PADEM clôture l'ensemble des dépenses terrain au 31/12, et fait auditer ses comptes en full audit par PriceWaterHouseCoopers Luxembourg. Les comptes audités sont envoyés aux principaux bailleurs.

PROGRAMMES D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT DESTINÉS AUX ENFANTS DU MONDE

Poursuite d'un programme performant de lutte contre l'excision et les violences faites aux jeunes filles

PRÉSENTATION

Description

Nous travaillons depuis 2017 au Sénégal dans le domaine des violences basées sur le genre (VBG), en particulier les mutilations génitales féminines.

Cette problématique, très complexe avec un mélange de rite initiatique, de religion, de culture identitaire, est ancrée dans les mentalités, avec toute la difficulté, sur le terrain, pour convaincre et changer les mentalités et, surtout, les comportements.

Ce type de projet nécessite du temps, beaucoup de temps.

Ce projet est la continuité de nos interventions précédentes, avec une extension géographique (50% de nouveaux villages), mais aussi au niveau des acteurs d'intervention, pour mettre une stratégie de sortie et de l'auto-duplication. La stratégie de sortie est déjà en place, en témoigne une des activités phares du projet précédent, la reconversion des exciseuses, qui se poursuit mais sans apparaître dans ce nouveau projet car l'association des anciennes exciseuses continue son travail auprès des exciseuses en exercice sans qu'elles aient encore besoin de nous! La stratégie de sortie continuera d'être déployée durant tout ce nouveau projet, jusqu'à sa fin.

Bien entendu, les activités « traditionnelles » se poursuivent : aide aux victimes d'un point de vue médico-psychologique, foras communautaires, sensibilisation à grande échelle, visites à domicile en porte à porte, mobilisation des autorités locales. Là encore, ces activités commencent à être autonomes avec la constitution des comités de veille et d'alerte qui mobilise la communauté et font du porte à porte, en plus des personnels prescripteurs (sages-femmes, médecins, ...) qui parlent des dangers de l'excision à toutes les jeunes mères.

Ce projet, déjà soutenu par la Fondation NIF (projet 254), en est la continuité avec l'approfondissement des activités et leur duplication avec l'appropriation par les acteurs locaux. Les 25 villages ne sont pas encore identifiés, ils le seront lors de la planification opérationnelle du projet. Les nouvelles zones géographiques sont celles du département de Kanel, il y aura donc 50% de nouvelles zones géographiques dans ce projet.

Bénéficiaires

500 jeunes filles victimes directes de VBG 26000 filles, femmes, et mères 200 leaders communautaires de 25 villages 100 autorités locales de 12 communes des 2 départements de Kanel et Matam

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Nous souhaitons réaliser ce projet car :

- il a prouvé son efficacité : une étude d'impact de 2021 a mesuré le taux de prévalence de l'excision sur notre zone d'intervention, taux qui a chuté de 87% à 61% en 5 ans, soit plus de 31000 jeunes filles épargnées, qui ont échappé à cette barbarie
- cette problématique demande du temps : on ne peut pas éradiquer l'excision et les VBG en quelques années, il faut du temps pour s'implanter, du temps pour convaincre, et du temps pour que les acteurs locaux fassent eux-mêmes les démarches et les activités, ce qui est l'objectif de ce projet
- ce projet nous permettra de mettre en place une stratégie de sortie avec le partenaire et les autorités locales, afin que le projet continue à la fin de notre intervention, gage de durabilité
- ces jeunes filles, atrocement mutilées à l'âge de 5 ou 8 ans, sans anesthésie et avec des conséquences physiques et psychologiques graves, ont besoin de nous.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- Les cas de violence et de mutilations génitales féminines déclarés aux districts sanitaires sont réduits de 20% à la suite des 5 ans
- 80 % des 10 000 filles et leurs parents ciblés par le projet savent identifier et prévenir les risques de violences dont

l'excision et les mariages précoces

- 15 000 jeunes sensibilisés dans les écoles sur les violences basées sur le genre / mutilations génitales féminines par leurs pairs
- 80 % des victimes identifiées sont accompagnées sur le plan juridique, psycho-social et sanitaire
- 70% des 1000 filles et femmes mettent en place des Activités Génératrices de Revenus

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- Les mécanismes communautaires de protection, de veille et d'alerte installés dans 25 villages identifient et accompagnent au moins 200 jeunes victimes ou exposées aux risques de violences
- 500 jeunes filles victimes ou exposées à la violence sont autonomisées et deviennent vecteurs de changement comportemental et social contre les violences
- 60% des personnes touchées acceptent de parler ouvertement de l'excision et du mariage précoce
- 6 000 membres des communautés participent aux actions de sensibilisation aux risques liés aux MGF et VBG
- 25 points d'écoute, conseil et référencement accueillent et accompagnent au moins 100 enfants victimes ou exposés par an

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Le budget total du projet est 464 183 €

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes cofinance à hauteur de 371 346 € (80% du budget total du projet).

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

MOYENS HUMAINS

C'est la particularité de ce projet, il n'y a rien de matériel (hormis un peu de matériel de sensibilisation). Les mentalités se changent en discutant, en convainquant, en témoignant des risques sanitaires pour les filles, et en mobilisant les autorités. MOYENS INSTITUTIONNELS

Ce projet est celui de l'appropriation par les autorités et acteurs locaux, et de la duplication. Nous allons donc mobiliser des forces nouvelles, et nous appuyer sur le projet précédent pour démontrer que les acteurs peuvent entreprendre eux-mêmes ce projet.

MOYENS PSYCHOLOGIQUES

La psychologie a toute sa place dans ce projet. Tout d'abord pour aider les jeunes filles victimes d'excision ou de mariages forcés, les accompagner dans leur parcours de résilience. Ensuite pour convaincre les jeunes parents de ne pas faire exciser leur(s) fille(s). Enfin avec les autorités et administrations locales, pour aller au-delà de leurs réticences et peurs, en leur apportant preuves et témoignages.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF ?

Nous demandons un soutien de 60 000 € à la Fondation NIF. Cet apport est conséquent mais il est étalé sur 5 années. En outre, nous pourrons collecter 32 836 € sur fonds propres au Luxembourg avec des campagnes de sensibilisation, et avec le concours du partenaire local. Le partenaire local collectera aussi localement au Sénégal, sa part faisant partie intégrante de la « part PADEM » de 32 836 €, avec un objectif pour le partenaire local de collecter 16 418 € (50%). Nous appuierons et continuerons de former le partenaire afin qu'il développe sa propre collecte de fonds, ce qu'il a commencé à faire lors du projet précédent avec des résultats encourageants. Mais nous savons que les thématiques liées au sexe, à la sexualité, et plus spécialement au sexe féminin, sont très difficiles à présenter, ce sont des thématiques que beaucoup de personnes préfèrent ne pas soutenir, par peur du tabou, ou parce qu'il s'agit d'un « sujet sensible », alors que toutes ces jeunes filles vivent des atrocités

DÉLAIS

Date de début janvier 2024

Date de fin décembre 2028

Durée estimée

5 ans

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Région de Matam (Nord Est du Sénégal)

Pays: Sénégal

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

Jeunesse Et Développement des Eclaireuses et Eclaireurs du Sénégal

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

Chaque projet est géré sur la base d'un budget prévisionnel.

Le budget du projet est validé par le budget de la planification opérationnelle, scindé en mois ou trimestre, avec étalement des prévisions de dépenses en fonction du chronogramme prévisionnel des activités (suivi budgétaire).

Le budget follow-up sert de tableau de reporting.

Les fonds sont envoyés suite à la signature du contrat de partenariat qui fait suite à la phase de planification opérationnelle. Une avance trimestrielle est proposée, et le calendrier des décaissements est arrêté avec le partenaire et porté au contrat de partenariat.

Les décaissements 2 et suivants ne sont effectués que sur base de la justification des dépenses de la tranche précédente. Chaque mois, les partenaires envoient à nos comptables : les suivis budgétaires, les livres de caisse, les livres de banque, les relevés bancaires, les pièces comptables. Nos comptables ressaisissent toutes les pièces, et vérifient les réconciliations avec les livres et les extraits bancaires.

Des vérifications sont effectuées mensuellement après l'établissement des états financiers : non dépassement des lignes budgétaires, exhaustivité de toutes les pièces comptables notamment.

Les suivis budgétaires sont renvoyés avec les corrections éventuelles aux partenaires et au siège de PADEM.

Les dépenses de construction, ou portant sur des lignes conséquentes, sont soumises à des procédures d'approbation : au moins 3 devis, et appel d'offre.

Les partenaires sont formés à la mise en place de procédures strictes quant à l'engagement et l'approbation de leurs dépenses.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Nous demandons aux partenaires d'ouvrir un compte bancaire spécifique au projet.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Chaque année, PADEM demande un audit terrain calendaire (1er janvier / 31 décembre) pour chaque projet important : ce certificat d'audit est utilisé par notre auditeur pour valider les dépenses des projets de l'année.

Chaque année, PADEM clôture l'ensemble des dépenses terrain au 31/12, et fait auditer ses comptes en full audit par PriceWaterHouseCoopers Luxembourg. Les comptes audités sont envoyés aux principaux bailleurs.

LES ANÉMONES

Construction d'une Maison d'accueil pour enfants autistes et adultes porteurs d'handicaps (40 places)

PRÉSENTATION

Description

L'ASBL Les Anémones accueille et héberge toute l'année 55 résidents, jeunes et adultes, tous porteurs d'un handicap mental.

L'ASBL est agréée et complètement subsidiée par l'AVIQ depuis plus de 50 ans.

Notre ASBL est connue et reconnue par l'AVIQ pour la qualité d'accompagnement des résidents et pour sa bonne gestion quotidienne.

Le budget annuel des Anémones s'élève à 3 328 000 euros dont 100% de cette somme sont destinés aux frais de fonctionnement (salaires, ...). il reste un solde annuel non couvert de +- 100000 euros.

Pour répondre aux besoins grandissants de notre population vieillissante et également à la problématique du double diagnostic et de l'autisme, Les Anémones ont pour projet de construire un nouveau bâtiment destiné à accueillir 40 bénéficiaires.

Ce nouveau bâtiment vise à reloger une grande partie de nos bénéficiaires dans des locaux complètement adaptés PMR.

De plus, 10 nouvelles places d'accueil seront créées pour prendre en charge des jeunes ayant une problématique liée à un double diagnostic ou à de l'autisme.

Hors achat du terrain, le coût total de la construction est estimé à ce jour à environ 6 000 000 euros TVAC.

Les subventions perçues par l'AVIQ couvrent nos frais de fonctionnement mais ne permettent malheureusement pas de financer un tel projet.

Pourtant, celui-ci est devenu indispensable pour le bien-être et la bonne prise en charge de nos résidents.

Bénéficiaires

le projet vise à loger 40 bénéficiaires.

30 résidents adultes porteurs d'un handicap mental léger, modéré ou profond qui vivent actuellement dans un bâtiment qui ne répond plus aux normes exigées par l'AVIQ et qui n'est plus du tout adapté aux besoins de nos bénéficiaires.

En effet, une grande majorité des résidents présente un vieillissement important et le bâtiment ne comporte aucune salle de bain adaptée, la circulation avec un fauteuil roulant y est impossible et le dernier étage du bâtiment n'est pas desservi par l'ascenseur, ce qui pose énormément de problèmes en raison des difficultés motrices de notre population.

De plus, le projet vise à accueillir 10 jeunes enfants qui présentent des troubles du spectre de l'autisme et un double diagnostic.

La demande d'agrément a été introduite à l'AVIQ et devrait recevoir une réponse favorable pour les subsides de fonctionnement au plus tard fin octobre en raison des retards de l'administration.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

comme pour notre premier projet auquel la fondation NIF avait participé et qui visait à agrandir un bâtiment pour offrir plus

d'espace de vie et une chambre individuelle à nos jeunes résidents, nous travaillons quotidiennement à améliorer la qualité d'accueil de nos bénéficiaires.

Ce projet a pour objectif de répondre à la problématique du vieillissement de notre population mais aussi à ouvrir de nouvelles places pour des enfants autistes, car nous sommes quotidiennement obligés de refuser des demandes de prise en charge par manque de place d'accueil.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- offrir un lieu de vie complètement adapté PMR pour nos résidents adultes
- -éviter de devoir réorienter des résidents dans des maisons de repos et de soins ou à l'hôpital faute d'avoir un bâtiment adapté
- -créer de plus petites unités de vie pour individualiser notre accompagnement pédagogique
- ouvrir 10 nouvelles places d'accueil pour enfants autistes et ainsi répondre à une demande très importante.
- répondre de manière adéquate aux exigences de plus en plus importantes de notre pouvoir subsidiant

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- s'inscrire dans la transition écologique et ainsi avoir un bâtiment complètement autosuffisant
- créer des synergies avec l'école spécialisée et la maison de repos, toutes les deux présentes sur le site
- favoriser des initiatives locales en mettant notre grand terrain à disposition de diverses associations (potager partagé, rucher partagé,...)
- mise en place d'un nouveau projet pédagogique visant l'excellence en matière d'accompagnement de nos bénéficiaires
- être un tout nouveau projet pilote en matière d'accompagnement d'enfants dit à double diagnostic, souffrants de gros troubles du comportement ou d'une pathologie psychiatrique

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

le cout global du projet s'élève à 6 000 000 d'euros TVAC en ce compris les honoraires.

ce cout n'inclut pas l'achat du terrain que nous avons acheté sur nos fonds propres pour un montant de 300 000 euros.

une étude de marché réalisée par notre architecte, qui avait déjà participé au 1er projet que la fondation NIF avait soutenu, a permis d'arrêter le cout global de construction à 6 000 000 d'euros TVAC.

l'entrepreneur a été choisi, et il s'agit du même entrepreneur que celui qui avait réalisé les travaux d'extension du foyer pour jeunes dans lequel nos résidents s'épanouissent quotidiennement.

il s'agit de l'entreprise Bati-Service située à 5030 Gembloux

les prix sont fixes et ne seront pas révisés.

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

à l'heure actuelle, 5.055.000 sont déjà assurés et ce montant est couvert de la sorte.

Vente de l'ancien bâtiment: 900.000 euros, plusieurs candidats se sont montrés intéressés mais les Anémones ont retenu le candidat qui accepte de laisser le bâtiment à disposition des bénéficiaires jusqu'à la fin du chantier

Fondation Delacroix: 350.000 euros (prêt sans intérêts) remboursable sur cinq ans à partir de la fin du projet.

Prêt bancaire: 1 500.000 euros banque ING confirmé.

ASBL Constellations: 1 200.000 euros 300 000 à ce jour, solde en bonne voie d'acquisition.

Opérations lasagnes du cœur: 25.000 euros

Kiwanis: 30.000 euros

ASBL Philantropie (ASBL patrimoniale des Anémones): 200.000 euros

2 Donateurs privé souhaitant garder l'anonymat : 850.000 euros

Total = 5 055.000 euros

il manque 945.000 d'euros pour finaliser le budget.

Nous établissons encore de nombreux contact pour réunir le budget manquant et nous sommes persuadés de pouvoir arriver à notre but final.

La direction et le conseil d'administration de l'ASBL en ont fait un objectif priotaire.

De plus, les analyses financières réalisées permettent de dire que les comptes seront bien à l'équilibre après la réalisation de ce projet.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

- gestion de chantier efficiente
- gestion participative du projet avec nos équipes pédagogiques pour préparer le changement
- permis d'urbanisme déjà délivré
- -réponse favorable de la cellule infrastructure de l'AVIQ déjà obtenue

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

700 000 euros

DÉLAIS

Date de début mai 2023 Date de fin décembre 2025

Durée estimée

18 mois de chantier

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

notre projet sera construit à Grez-Doiceau, sur un terrain se situant à 300 mètres du siège social de l'ASBL.

Pays: Belgique

COOPERATION NORD-SUD

Programme d'autonomisation des femmes dans le district de Napak (Karamoja, Ouganda)

PRÉSENTATION

Description

Le projet "autonomisation des femmes à Karamoja" veut améliorer la résilience et renforcer l'engagement communautaire des femmes et des filles du district de Napak, en soutenant leurs moyens de subsistance et en renforçant leurs compétences par une formation et une éducation de qualité.

Le programme comporte 4 volets :

- Autonomisation économique grâce à des programmes communautaires de production alimentaire et d'épargne.
- Autonomisation sociale grâce à leur participation à des coopératives de femmes et à des programmes de tutorat.
- Alphabétisation (dans la langue locale et en anglais) et calcul.
- Amélioration de l'éducation des filles grâce à des installations scolaires de qualité et d'un nombre suffisant d'enseignants.

Ce projet prévoit la construction d'un entrepôt pour stocker les récoltes des femmes et de deux maisons pour les enseignants.

Ce projet a été approuvé par le MAEE. Vous trouverez le document complet en annexes.

Début du projet: Juin 2022 Fin du projet: Mai 2025

Bénéficiaires

432 femmes des 6 Villages et 1000 filles de la Kangole Girls Primary School

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Nous souhaitons réaliser ce projet car la région de Karamoja en Ouganda du Nord est une des plus pauvres en Afrique. En effet, Karamoja a été victime de décennies de guerres (heureusement terminées) et est caractérisée par des conditions climatiques extrêmes (sécheresses et inondations). La malnutrition infantile, la violence de genre et l'analphabétisme sont les conséquences plus graves de la misère dans cette région.

"La violence contre les femmes et les filles constitue une des violations des droits humains les plus systématiques et répandues en Ouganda" (Fonds des Nations unies pour la population).

Dans les quatre villages que nous avons ciblés :

- 53% des enfants ont un retard de croissance ;
- 64% des enfants souffrent de perte de poids ;
- 79% des enfants ne sont pas scolarisés ;
- 86% des femmes sont analphabètes ;
- 88% des femmes prennent seulement un repas par jour.

Nous allons renforcer les capacités des femmes locales pour qu'elles puissent prendre en main leur vies et leurs ressources. Nous avons déjà réalisé un premier projet en faveur des femmes de 4 villages et nous pensons que grâce à ce projet nous leur permettons d'améliorer leur situation de façon durable.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1) Améliorer la résilience et renforcer l'engagement communautaire de 432 femmes et 1.000 filles du district de Napak (Karamoja), en soutenant leurs moyens de subsistance et en renforçant leurs compétences par une formation et une éducation de qualité.
- 2) À la fin du projet, 432 femmes sont économiquement autonomes grâce à des programmes communautaires de production

alimentaire et d'épargne.

- 3) À la fin du projet, 432 femmes sont socialement autonomes grâce à leur participation à des coopératives de femmes et à des programmes de tutorat.
- 4) À la fin du projet, 432 femmes ont acquis des compétences de base en matière d'alphabétisation (en karamojong ou en anglais) et de calcul.
- 5) À la fin du projet, 1.000 filles bénéficient d'installations scolaires de qualité et d'un nombre suffisant d'enseignants, ce qui crée un environnement d'apprentissage sûr et efficace.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

Grâce à ce projet nous souhaitons:

- 1) Permettre aux femmes de produire suffisamment de nourriture pour la consommation de leur famille et d'avoir quelque chose à vendre sur le marché local.
- 2) Permettre aux femmes d'acquérir une mentalité d'épargne et d'investissement.
- 3) Permettre aux femmes d'apprendre les mécanismes de prise de décision démocratiques.
- 4) Permettre aux femmes d'être valorisées grâce à leurs compétences en matière d'alphabétisation.
- 5) Permettre aux filles d'accéder à l'enseignement de l'école primaire.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

340.929.44€

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

315.000€

Ce projet est cofinancé à 80%, la part MAEE s'élève donc à 272.743,55€.

La contribution locale (valorisation des terrains et contribution en espèces) s'élève à 34.092,94€.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

- Suivre de près les activités des femmes des 6 villages
- Analyser leurs plans d'affaire
- Louer les locaux pour les formations
- Assurer une formation continue aux enseignants
- Faire les différentes acquisitions (2 laptops, 18 bicyclettes, un système de pompage solaire de l'eau, des outils agricoles, un tracteur
- Réaliser les constructions (entrepôt et maisons pour enseignants) et rénovations (dortoir pour les filles)
- Identifier 10 filles nécessiteuses parmi un grand nombre de demandes pour bénéficier d'un enseignement primaire
- Contribuer à un changement de mentalité et permettre aux bénéficiaires de connaître leurs droits
- Développer le rapport avec les autorités du district afin que la voix des femmes soit entendue

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

25.929,44€

DÉLAIS

Date de débutDate de finjuin 2022mai 2025

Durée estimée

3 ans

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Cette proposition de projet vise le district de Napak, en particulier les sous-comtés de Lopei (village de Kailikong), Ngoleriet (villages de Kangole, Kautakou et Naowekorot) et Lotome (villages de Kalokengel et Lomuno) dans la zone semi-aride du

centre de Karamoja.

Pays: Uganda

ORGANISATION(S) LOCALE(S)

Comboni Missionaries of the Heart of Jesus (Verona Fathers) Comboni Missionary Sisters

Quels sont les contrôles exercés par votre association auprès du partenaire local au cours de l'exécution du projet ?

- 1) Nous avons mis sur place un SYSTEME DE SUIVI sur une plateforme en ligne et nous demandons au partenaire local: une mise à jour d'un tableau des dépenses et le téléchargement de toutes les factures du projet tous les 15 jours; un rapport narratif mensuel; un un rapport trimestriel plus technique; le téléchargement de photos et films régulièrement.
- 2) Nous misons sur une COMMUNICATION FLUIDE avec le partenaire local à travers des messages whatsapp plusieurs fois par semaine et des réunions zoom toutes les deux semaines.
- 3) Nous mettons l'accent sur L'ECOUTE DES BENEFICIAIRES lors de notre mission de terrain annuel.
- 4) Une EVALUATION du projet est prévu et nous élaborons minutieusement les termes de référence de cette évaluation.
- 5) Un AUDIT FINANCIER du projet est prévu.

Les transferts de fonds vers votre partenaire local sont/seront-ils effectués sur un compte identifié ou, dans la négative, de quelle autre manière ?

Oui, il s'agit d'un compte spécialement crée pour ce projet.

Un audit externe est-il prévu en fin de projet chez votre partenaire local quant à l'utilisation des fonds dédiés au projet ?

Oui, nous avons prévu un audit externe à la fin du projet.

CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN HANDICAP MENTAL

Rénovation des accès et aménagements intérieurs d'une Maison d'accueil pour personnes handicapés vieillissantes.

PRÉSENTATION

Description

Le Centre Hama 4 – Les Châtaignes héberge 18 résidents de plus de 50 ans, présentant un handicap mental. Notre centre est agréé par la Commission Communautaire Commune (COCOM-IRISCARE).

Ils y élisent domicile jusqu'à la fin de leur vie. Leur perte d'autonomie est de plus en plus marquante.

La maison rencontre les besoins d'hébergement en régime de home occupationnel pour personnes atteintes de déficience mentale et favorise leur intégration sociale dans le quartier.

La vie y est organisée de sorte que chaque résident trouve un équilibre entre la vie de groupe et ses besoins propres. Le projet pédagogique est individualisé. L'encadrement est assuré par du personnel éducatif, paramédical, administratif et technique.

Le Centre disposant également d'un agrément comme « Centre de Jour » et compte tenue de la moyenne d'âge (70 ans) et des difficultés de déplacement de nos résidents, une grande partie des ateliers se font « intra-muros » : ateliers musicaux et artistiques, broderies, activités exploratrices du passé (photos), livres, reconnaissance de quartiers, lecture, dessins, écritures, peinture, commentaires sur l'actualité, narration de situations vécues....

Notre mission consiste à procurer un ensemble de soins et services adaptés aux besoins des résidents âgés porteurs d'un handicap mental et physique en leur assurant sécurité, santé et bien-être dans un environnement convivial et familial.

Le respect, l'ouverture, l'inclusion et la bienveillance sont les VALEURS essentielles de notre ASBL. Une VISION claire nous permet d'appréhender les problématiques importantes de l'allongement de l'espérance de vie des personnes atteintes d'un handicap mental.

L'institution Hama IV occupe une maison datant des années cinquante. Elle présente de larges inconvénients liés à l'utilisation fonctionnelle des espaces disponibles et notamment un accès extérieur dangereux (vieil escalier d'accès : 20 marches en caissons de pierres bleues). Malgré toutes les interventions réparatrices opérées, la dégradation est problématique. L'usage de cet escalier est dangereux pour nos résidents, leurs familles et le public âgé qui nous rend visite. Il représente un risque de chutes important.

D'autre part, pour réaliser la création de ce chemin, l'accès doit se faire sur le côté de la maison, modifiant le rez de chaussée de la maison. Un jeu de "chaises musicales" de plusieurs pièces de vie s'impose. Le bureau des chefs éducatrices, qui se trouve dans le couloir, les toilettes des visiteurs et du personnel et le vestiaire des résidents, doivent être déplacés pour créer un nouveau hall.

Néanmoins, cela nous donnera la possibilité de gagner dans l'ancien hall un espace bureau qui nous manque cruellement.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont en premier lieu, nos résidents, qui se déplacent de plus en plus difficilement étant donné leur âge (moyenne d'âge 70 ans). Ils sont notre préoccupation première. Mais dans un deuxième temps, ce sont aussi leurs familles, comme les parents très âgés et qui se déplacent avec difficulté pour venir voir leur enfants. Dans un troisième temps, ce sont tous les visiteurs. Par exemple, un groupe de personnes âgées se mobilise pour venir faire de la couture dans la maison (réparation des vêtements et couture de nominettes). Cet atelier permet aussi un échange intergénérationnel très apprécié. (Ces personnes habitent à 1 km de chez nous dans une maison de repos). Nous avons aussi des bénévoles qui viennent faire des promenades ou des jeux avec les résidents. Et pour terminer, chaque personne qui souhaite accéder à la maison est concernée, comme le personnel du Hama IV, les fournisseurs, etc...

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

La maison compte 4 femmes et 14 hommes dont l'âge varie de 52 à 90 ans. Certains sont bilingues français-néerlandais. La moyenne d'âge est de 70 ans. Nos résidents sont vieillissants, leurs familles aussi (comme les parents des résidents). Nous souhaitons assurer la sécurité du personnel et de tous les visiteurs d'Hama IV. Des bénévoles viennent aider les résidents pour les repas ou les garder lorsque nous avons un importante réunion d'équipe. Nous avons aussi mis en place une table d'hôtes (une fois par mois) qui permet à nos résidents de rencontrer des personnes habitant dans le quartier autour d'un repas. Tous ces visiteurs doivent emprunter un accès qui est dangereux par temps sec et extrêmement dangereux lorsqu'il pleut, neige ou lorsqu'il y a du verglas. Les marches sont hautes, les pierres glissantes et inégales. Les multiples réparations ne sont que du rafistolage et l'épreuve du temps est là.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- 1. Protéger nos résidents des chutes et dangers de l'escalier extérieur.
- 2. Protéger toutes les personnes jeunes et âgées qui nous rendent visite et qui empruntent l'escalier.
- 3. Permettre à nos résidents d'avoir un espace rez de chaussée plus logique : vestiaire directement accessible dès leur arrivée dans la maison.
- 4. Permettre un meilleur accès des visiteurs extérieurs en contact direct avec nos résidents.
- 5. Eviter à nos résidents de déranger un chef éducateur qui travaille à son bureau dans le hall (passage difficile : le bureau se trouve près de la porte et du vestiaire).

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1. Rationnaliser l'accès résidents directement au cœur de la maison.
- 2. Rationnaliser les espaces bureaux.
- 3. Faciliter la circulation plus logique et sécurisée dans la maison.
- 4. Augmenter la facilité d'entretien des locaux.
- 5. Entretenir la maison et l'accès de celle-ci "en bon père de famille" car depuis 30 ans presque aucun travail de rénovation n'a été entrepris.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

78.159,10€

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Vente de confitures à Noël 2022 : 4000€

Fonds propres : 20.000€

Contacts avec la Fondation Roi Baudouin : Fond Herman de Heel Dons de personnes à l'occasion de leur mariage : 1000€

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Introduction d'un permis auprès de la commune pour changer la porte d'entrée de place. Nous sommes certains d'avoir le permis en question étant donné les contacts préalables positifs que nous avons eu avec l'échevine concernée et le bourgmestre avec qui nous entretenons une relation de longue date et qui nous a assuré de son soutien. Nous n'avons aucun doute quant à l'obtention du permis.

Nous devons aussi adapter les espaces bureaux (pour 2 ou 3 mois maximum) pour la durée des travaux. Nous devons prévoir un chemin d'accès provisoire pour nos résidents.

D'autre part, nous ne souhaitons démarrer les travaux qu'en janvier car nous avons été dans l'obligation de refaire une salle de bain PMR suite à des fuites d'eau (tuyaux perforés dus à l'âge). L'eau s'est infiltrée dans le sol de la salle de bain, mais aussi dans la pièce du dessous (le plafond et les murs du salon).

C'est pour ces raisons que, malgré l'urgence, nous ne démarrerons les travaux que début janvier 2024.

Et pour terminer, étant donné l'augmentation du coût de l'énergie, nous avons également été obligés d'entreprendre plus rapidement que prévu la réfection complète du toit qui est une passoire énergétique car dépourvu de la moindre isolation. Le projet consiste au remplacement de la couverture du toit avec une isolation suffisamment importante afin de pouvoir bénéficier des subsides de la région bruxelloise. Ces divers frais, extrêmement importants pour notre maison(150.000€), ne

nous permettent pas de prendre plus de fonds sur notre trésorerie et/ou d'emprunter pour les travaux du chemin PMR, ni pour la rénovation du rez de chaussée. En outre, les machines à laver qui tournent 24h sur 24 sont en bout de vie et devraient être remplacée pour diminuer leur consommation énergétique. (Coût 20.000€). Nous devons bien entendu garder 3 mois de salaires sur les comptes pour palier à tout retard de l'instance de tutelle (c'est malheureusement déjà arrivé).

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF ?

53.159,10€

DÉLAIS

Date de début janvier 2024

Date de fin mars 2024

Durée estimée

Entre deux et trois mois

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

201 Avenue Parmentier - 1150 Woluwe St Pierre - (Région Bruxelloise) Belgique

Pays: Belgique

PRO-ACTION DEVELOPPEMENT

Pour un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement pour les écoles de Corail et de Pestel, Haïti.

PRÉSENTATION

Description

Notre projet propose d'améliorer durablement la situation sanitaire de cinq écoles primaires rurales des communes de Corail et de Pestel, participant ainsi à l'amélioration de l'état de santé des enfants de 6 à 16 ans. Il s'agit d'une part de travailler sur les comportements liés à l'hygiène et à l'eau auprès des écoliers, et d'autre part d'améliorer leur accès à des infrastructures hydrauliques et sanitaires au sein de leurs écoles. Le projet prévoit aussi de renforcer les capacités des professeurs à poursuivre la sensibilisation sur les problématiques d'hygiène et de mettre en place des comités scolaires et des clubs santé pour entretenir les infrastructures et étendre le développement sanitaire autour des écoles.

La situation politique et sécuritaire est particulièrement compliquée en Haïti depuis plusieurs années. Dans le département de la Grand'Anse, où se déroule le projet et où PAD est actif, il n'y a pas de problèmes de sécurité. On y rencontre plutôt de temps en temps des problèmes de disponibilité en carburant et en matériaux, et cela découle directement de la situation dans la capitale. Mais notre équipe locale est résiliente, elle a toujours su s'adapter au mieux pour continuer à mener les activités et les projets à bien.

PAD est actif sur Corail et Pestel depuis plus de 10 ans, nous y avons déjà mené de nombreux projets, dont notamment le projet Eau potable, hygiène et écosanitation pour Corail et Pestel, soutenu par la Fondation NIF entre 2020 et 2022.

La plupart des écoles ciblées dans ce projet-ci sont de petites tailles, peu accessibles et ne disposent d'aucun moyen et d'aucune infrastructure sanitaire ou d'eau potable fonctionnelle. Elles regroupent au maximum 2 ou 3 villages et les communautés y sont très attachées. Certaines d'entre elles ont subi des dégâts au niveau de leurs infrastructures sanitaires et hydrauliques lors du passage de l'ouragan Matthew en 2016 et/ou du séisme du mois d'août 2021. Toutes ont émis des demandes auprès de notre équipe locale pour une intervention. Les besoins sont criants.

Pour atteindre notre objectif global, plusieurs activités seront mises en place en regard de chacun des trois résultats attendus (RA) :

RA1 : Les connaissances, attitudes et pratiques liées à l'hygiène des écoliers et de leurs professeurs sont améliorées et renforcées durablement.

Ce sont les pratiques usuelles, jalonnant la vie quotidienne, qui sont visées. Le résultat attendu auprès des élèves des écoles ciblées est l'adoption des pratiques empêchant la propagation des maladies liées à l'eau et à l'hygiène, et la consolidation des comportements usuels tels que le stockage, le transport, la consommation adéquate de l'eau, le lavage des mains systématisé, la préparation hygiénique des aliments, l'utilisation adéquate des latrines.

La formation des enfants passe avant tout par la formation des professeurs : le corps enseignant des écoles sera également encadré, formé et outillé pour incorporer l'éducation à l'hygiène dans le cursus scolaire. Donner aux professeurs des outils pour aborder les questions liées à l'hygiène dans leur cursus scolaire est primordial pour un changement de comportement à long terme des élèves. Des leçons et des petites animations à faire par les professeurs en classe seront donc mises au point et les professeurs seront formés à ce matériel didactique mis à leur disposition.

RA2 : La couverture en infrastructures hydrauliques et sanitaires dans les écoles est accrue.

L'un des facteurs essentiels d'un environnement sanitaire correct est l'utilisation de latrines. Des blocs sanitaires seront donc construits dans chacune des écoles. Ces blocs sanitaires sont composés de trois latrines arborloo construites l'une à côté de l'autre, ainsi que d'un urinoir pour les garçons. Des dispositifs sanitaires seront également mis en place pour assurer le lavage des mains. Pour assurer un accès à l'eau potable, une citerne de récupération d'eau de pluie (3m de haut sur 2.5 mètres de large) sera également construite dans chacune des écoles, et raccordée aux toits de celles-ci.

RA3 : Les comités scolaires sont outillés pour pérenniser les infrastructures existantes et les clubs santé sont encouragés à poursuivre le développement sanitaire des écoles mais aussi des communautés dont elles sont issues.

A l'issue des formations dispensées aux élèves ainsi qu'aux professeurs, et dans chacune des écoles dans laquelle le projet

intervient, un comité scolaire et un club santé sont créés.

Les comités sont constitués d'élèves, de parents d'élèves et de professeurs. Les comités représentent le partenaire privilégié pendant la durée du projet, entre PAD et l'école. Ils commencent par s'assurer que les élèves et les professeurs rassemblent les ALV - Apports Locaux Valorisés - pour pouvoir débuter le chantier. Ensuite, ils appuient le boss maçon dans la construction des ouvrages.

Les comités sont également formés au leadership, à la gestion et à la diffusion des messages d'hygiène. Les outils d'animation permettent de définir avec le comité, les contraintes d'une éventuelle récolte de fonds pour l'entretien des ouvrages, les finalités, les modes de fonctionnement, etc. La constitution d'un fonds par les comités varie suivant la constitution et la situation des écoles. Les comités scolaires sont également formés à la bonne utilisation et à la maintenance des ouvrages

Les clubs santé sont composés d'élèves et de professeurs de l'école. L'objectif des clubs santés est la promotion de l'hygiène et de la santé au sein de l'école, par la compréhension des causes et la prévention des maladies liées à l'eau, à la santé et à l'hygiène. Ils peuvent donner des conseils en matière d'EAH, rédiger des règles d'hygiène pour l'ensemble de l'école et gérer les infrastructures sanitaires de l'école, en concertation avec les comités scolaires. Chaque club santé reçoit un kit avec du matériel de sensibilisation et d'entretien (balai, savon, etc.) et est invité à mener au moins deux activités de sensibilisation EAH en dehors de l'école, dans les communautés voisines, via du théâtre, un cours, etc.

L'échange d'expériences, de bonnes pratiques et le renforcement mutuel seront assurés lors de rencontres inter-scolaires (clubs santé et comités écoles).

Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de ce projet sont l'ensemble des élèves des écoles ciblées (env. 600 enfants), leurs professeurs (env. 40 personnes) et le personnel administratif (env. 20 personnes). Les bénéficiaires indirects sont les familles des écoliers et des professeurs, qui profiteront également des connaissances et bonnes pratiques en matière d'hygiène, enseignées aux enfants et à leurs professeurs.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

En milieu rural en Haïti, un haïtien sur deux doit parcourir de grandes distances pour espérer arriver à un point d'eau potable, et cette tâche est le plus souvent confiée aux enfants. Dans le département de la Grand'Anse (le département concerné par ce projet), l'accès à l'eau se situe autour de 28% contre 52% dans les départements du Sud et Centre. Or, l'accès à une eau salubre et à des toilettes est essentiel au développement des enfants et de la communauté. Il contribue à baisser la mortalité infantile et encourage les filles à aller à l'école. Notre équipe locale reçoit chaque mois plusieurs demandes de directeurs et directrices d'école qui sollicitent notre association pour la construction de citernes d'eau de pluie et de blocs sanitaires. Les besoins sont réels.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

Amélioration de la santé des élèves de Corail et de Pestel Amélioration de l'hygiène Amélioration de l'accès à l'eau Amélioration de l'assainissement

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- Amélioration des connaissances, aptitudes et pratiques en matière d'hygiène (600 écoliers, 40 professeurs et 20 membres du personnel administratif des écoles sensibilisés et formés)
- Amélioration de la couverture en eau potable (5 citernes de récupération d'eau de pluie)
- Amélioration de la couverture sanitaire (5 blocs sanitaires et 5 systèmes de lavage de mains)
- Pérennisation des ouvrages et actions sanitaires au niveau scolaire et communautaire (5 comités scolaires formés à l'entretien des ouvrages)
- Amélioration des connaissances et pratiques en matière d'hygiène au niveau communautaire (5 clubs santé formés à la poursuite du développement sanitaire des communautés environnantes)

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

61.046 euros

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Pro-Action ne reçoit pas de fonds structurels de l'Etat Belge. Le bureau de PAD en Belgique d'où sont coordonnés les actions en Haïti recoit l'appui de la Région Wallonne sous forme d'APE (soutien partiel pour l'emploi pour 1 ETP).

A ce stade, nous avons déjà sécurisé 5.084 euros : 2.000 euros de l'entreprise Total, 1.000 euros de la commune d'Ohey et 2.084 euros de fonds propres.

Nous déposons conjointement avec la commune d'Etterbeek une demande de financement auprès du Fonds Vivaqua, dans le cadre de leur appel à projets 2023 qui se clôture le 30 juin. Le règlement de cet appel à projets précise au point 11 de son article 4.1 que « l'organisation présente un budget complet dont le financement est garanti. Le porteur de projet a toutefois la possibilité de joindre à sa candidature une attestation informant le secrétariat du Fonds de l'engagement ferme et définitif d'un bailleur tiers sous forme de condition suspensive à la sélection du projet par le Fonds. ».

Une attestation de la Fondation NIF nous garantissant un financement à hauteur de 20.000 euros renforcera notre dossier de candidature auprès du Fonds Vivaqua.

La commune d'Etterbeek garantit un cofinancement sur le projet à hauteur de 5.000 euros, pour autant que le projet obtienne les fonds auprès de Vivaqua.

La réponse de Vivaqua est attendue dans le courant du mois d'octobre.

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Au niveau des moyens humains, une équipe locale de 5 personnes, à raison d'un mi-temps chacun, est nécessaire à la réalisation de ce projet participatif : le responsable projet ; un collaborateur administratif ; l'animateur principal ; un animateur terrain ; un contre-maître. Le projet prévoit aussi l'envoi d'un expert expatrié à raison de 2 mois sur les deux ans du projet, pour du renforcement de capacités.

En Belgique, la coordinatrice supervise les activités, renforce les capacités de l'équipe locale, assure le suivi comptable, financier et opérationnel du projet, ainsi que le suivi auprès des bailleurs. Une mission de suivi et d'évaluation sur le terrain est prévue sur la période.

Au niveau matériaux, le projet utilise des kits d'animation et des manuels de formation. Pour l'activité constructions d'ouvrages hydrauliques et sanitaires, des maçons sont formés par le contremaitre du projet dans les localités des écoles et embauchés à la tâche. Les bénéficiaires (les écoles) fournissent sable et gravier, le projet fournit les autres matériaux de construction (ciment, gouttières, tôles, etc.). L'équipe locale a déjà construit les citernes et les ouvrages sanitaires prévus par le projet, des plans techniques existent déjà. Un kit de maintenance est fourni à chaque comité scolaire et chaque club santé reçoit également un kit d'entretien et d'animation (balai, seau, savon, documents d'animation).

En termes d'équipement, nous avons besoin pour ce projet de : 3 motos, de l'équipement informatique et de téléphonie pour le responsable de projet, des recharges téléphoniques permettant aux personnes de l'équipe de communiquer entre-elles et avec les directeurs d'écoles et les boss maçons, un bureau, un équipement spécial pour chaque animateur (bottes, boite à outils, etc.).

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF ?

Nous demandons une intervention à hauteur de 20.000 euros.

DÉLAIS

Date de début septembre 2023

Date de fin août 2025

Durée estimée

24 mois

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Sur le territoire des communes de Corail et de Pestel, Département de la Grand'Anse, Haïti.

Pays : Haïti

LES CERFS-VOLANTS MAISON DES TOUT PETITS

Construction d'une nouvelle Maison d'accueil pour les tout petits (48 places dont 24 supplémentaires)

PRÉSENTATION

Description

"Cerfs-Volants - Maison des tout petits" asbl a choisi de répondre à un besoin d'accueil supplémentaire pour des enfants de 0 à 6 ans.

En effet la mission de notre asbl (qui est un SASPE - Service d'Aide Spécialisé de la Petite Enfance) est de s'occuper d'enfants placés suite à une décision judiciaire.

Ce placement vise à les protéger d'un milieu familial ou d'un environnement 'toxique' ou 'dangereux' pour leur santé physique et/ou mentale.

Actuellement notre structure s'occupe de 24 petits bouts tout au long de l'année. H24; 7/7; 365/365 et qui plus est, dans un bâtiment acquis il y a plus de 20 ans et qui n'est plus adéquat

Suite à un appel d'offre de l'ONE (que nous avons emporté) notre CA, en accord avec la direction, a posé le choix d'accueillir 24 enfants de plus, soit passer à 48 places d'accueil.

Pour indiquer combien la situation est critique, notre équipe à pu accueillir 13 nouveaux venus en 2022 pour ... 135 demandes adressée à la pouponière !

La première motivation est bien sûr de rencontrer la 'demande' (dans la mesure de nos moyens).

La seconde motivation est de profiter de cette augmentation pour améliorer notre qualité d'accueil pour les enfants et le personnel en créant un nouveau lieux adapté cette fois à 100% à leurs besoins spécifiques.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont des enfants de 0 à 6 ans qui suite à l'intervention de services sociaux puis du système judicaire sont placés en institution.

Ce placement vise à les écarter temporairement ou plus longuement d'un environnement dit 'toxique'. Ce moment de protection que nous exerçons vise à accompagner l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne en espérant un retour en famille possible.

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

A l'instar de ceux et celles qui historiquement ont répondus a des besoins criants en créant notre asbl, nous sommes convaincu que notre responsabilité est de répondre au manque de places et d'en faire une opportunité pour améliorer encore notre travail.

Notre équipe a un vrai talent et une expertise aux différents niveaux de responsabilité. Ce projet est également l'occasion d'embarquer de nouveaux sympathisants pour soutenir de près ou de plus loin la dynamique

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

Objectif 1 : Créer 24 places nouvelles

Objectif 2 : Offrir un lieu adapter aux normes d'aujourd'hui pour

- le bâti par la bonne taille et disposition des locaux; la performance énergétique
- l'alimentaire, par une cuisine, bonbonnerie et stockage aux normes 'AFSCA'
- le pédagogique, par un aménagement du mobilier et outils adaptés

(ex: suppression de grands dortoirs pour de plus petites entités)

Objectif 3 : Offrir au personnel un contexte matériel adapté à des attentes légitimes.

(ex: vestiaire et douche pour le personnel)

Objectif 4 : Se localiser dans un quartier mieux adapter à notre travail d'accueil

(ex: près d'un centre scolaire, d'un parc, proximité de transports publics)

Objectif 5 : Effet de synergie par la taille qui devrait permettre des économies d'échelle et une meilleure complémentarité

des compétences professionnelles.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- 1) Nous repensons avec les équipes à un travail en plus petites entités (6 entités de 8 enfants) qui vivrons chacune "comme une famille". Aujourd'hui nous sommes organisés en 3 'tranches' d'âge. De 0 à 2 ans; de 2 à 4 et de 4 à 6 ans.
- 2) Permettre à une fratrie de ne pas être 'séparés' au sein d'une même 'institution'.
- 3) Mettre sur pied une organisation qui respecte (autant que possible) l'individualité et la personnalisation des moments de vie.
- 4) Mieux inclure dans notre dynamique les asbl partenaires potentielles. de notre écosystème.
- 5) Avoir un espace de rencontre parents/enfants mieux adapté pour préserver le lien familial.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

Construire un nouveau bâtiment pour accueillir 48 enfants coutera 3.420.000€ dont : (à date de janvier 2023 sous réserve d'évolution)

- 2.820.000€ de bâtiment
- 240.000€ pour le terrain
- 345.000€ pour l'équipement et finitions
- 15.000€ de déménagement

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Nos ressources assurées sont : (ref à janvier 2023)

- Financement par la COCOF à hauteur de 1.950.000€. L'accord de principe est donné. La prochaine étape est la programmation avec le Cahier Spécial des Charges et le marché public ensuite.
- Fonds propre par la vente de notre bâtiment estimé à 1.000.000€. Nous avons déjà une expertise à 1.100.000€ datant de 2021.
- Fonds privés (promesses) = 50.000€

Ressources à confirmer (en cours) :

- Sponsoring ou mécénat : 110.000€. Démarches en cours auprès de 2 banques privées et d'un Family office.
- Fonds M. Delacroix : crédit pont ou frais des intérêts intercalaires
- Création de l'asbl "Les Amis des Cerfs-Volants" pour capter au long cours des dons ou legs en faveur du projet.

A l'étude :

Aides de la Région Bruxelloise pour les "bâtiments exemplaires".

Tableau de synthèse recettes/dépenses :

Acquisition terrain Evere

€ m² €/m² Prix achat

Canon terrain Evere 200.000 1519 132 € 200.000 €

Canon terrain Fra Angélico 305,5 132 € 40.224 €

Construction Neuf (m² bruts) 1.250 1.800 € 2.250.000 €

Frais Archi + Etudes 7% 126 € 157.500 €

Tech Spéciales 4% 90.000 €

TVA arhitectes + études 21% 51.975 €

TVA/Const 12% 270.000 €

TOTAL Neuf 3.059.699 €

Solde à Financer

Coût Coût/place Ressources A financer

Construction 2.819.475 €
Terrain 240.224 € - €
Subsides COCOF 1.950.080 €
Vente bâtiment actuel 1.000.000 €

Déménagement 15.000 € Aménagement 345.000 € 50.000 €

Total 3.419.699 € 106.866 € 3.000.080 € -419.619 €

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

La première étape a été de renforcer le CA

Nous avons déjà renouvelé le CA pour avoir des compétences avérées en :

- gestion de projet (méthodologie) (O. Degryse- Ex. dir gén. FWB)
- gestion d'équipe (management) (V. van Cutsem Ex-directrice d'un service d'accompagnement et psychothérapeute)
- expert en protection de la jeunesse (prof I. Ravier UCL et à l'INCC)
- médecins (Prof honoraire P. Scaillet et docteur A. Champion)
- gestion économique (finance) (A. Delens ex- CBC banque et TH. Vanfrachen dirigeant dans l' industrie nanvale)
- gestion technique : M. Swaeles, Ing. Industriel.

Le bureau d'architecte est déjà sélectionné. (Atelier Debray)

Nous avons également le concours (généreux) d'un bureau juridique spécialisé sur les questions d'urbanisme (D-Sight) Nous aurons (à confirmer) le soutien d'un jeune pensionné du secteur de la construction pour superviser le chantier.

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

En Région Bruxelloise le pouvoir subsidiant (COCOF) pour l'infrastructure ne finance jamais le terrain. Hors ils sont rares et chers

Notre plus grand défi au vu du budget est le financement de ce poste. Il représente près de 60% de nos besoins. (240.000€ sur 419.000€)

C'est là que l'intervention de votre fondation aura l'effet 'bras de levier' le plus fort. C'est la mise du pied à l'étrier. Sans le terrain pas d'avancée architecturale et donc pas de permis d'urbanisme et de là des délais exorbitants.

Nous avons la proposition de la commune d'Evere de pouvoir signer un acte d'emphytéose de 99 ans au prix confirmé par le comité d'acquisition de 132€/m². Ce montant est à payer à la signature.

Il y a deux parcelles:

- Communale : à 200.000€ - Fra Angélico : pour 40.000€

Un petit mot sur la parcelle connexe du collège Fra Angélico.

Pour des raisons urbanistiques de distance du bâtiment par rapport à la mitoyenneté nous devons détenir un 'droit réel' sur une bande de 6,5m le long du nôtre. Ce point est ok avec les intéressés.

Nous voulons et devons donner des "garanties" à nos donateurs sur la bonne fin du projet.

A cet égard l'acte d'emphytéose sera muni de clauses résolutoires prévoyant le remboursement du montant si

- le permis n'est pas accordé
- si les délais d'obtention dépassent un délai trop important
- des défaillances du sol causent des surcoûts trop élevés.
- si la Cocof n'honore pas sont engagement
- etc.... Ceci est en préparation avec un notaire.

DÉLAIS

Date de début

janvier 2022

Date de fin décembre 2026

Durée estimée

Acte d'emphytéose juillet 2023 => accès terrain Dépôt permis d'urbanisme décembre 2023 (délai 15 mois) Marché public de construction mai 2025 Chantier Septembre 2025 Inauguration décembre 2026

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Notre critère de localisation est la moitié nord de Bruxelles pour être proche de la majeure partie des familles. Ceci est d'autant plus important que les deux autres services analogues sont au centre ou sud de Bruxelles. Le terrain d'Evere est localisé rue Pierre Dupont 175, à l'angle de la rue des Anciens Combattants. Nous seront près du complexe sportif communal, d'écoles, de grandes surfaces, situés entre la chaussée de Louvain et du Boulevard Léopold III.

Pays: Belgique

SOUFFLE UN PEU

Construction d'un Centre de répit pour enfants et adultes polyhandicapés (16 places dont 10 supplémentaires).

PRÉSENTATION

Description

L'asbl « Souffle un peu », est née du constat du besoin criant de répit et de relais pour les parents d'enfants polyhandicapés.De fin 2005 à janvier 2009, l'asbl fonctionne uniquement grâce à des volontaires. En janvier 2014, l'asbl est agréée et subventionnée par l'AVIQ en tant que Service Répit polyhandicap.

Le projet a débuté en louant des gîtes ruraux le week-end, il a ensuite été basé à Dinant dans un bâtiment mis à disposition par le CPAS. Depuis janvier 2018, le service répit est installé à Yvoir, dans une maison dont l'asbl est propriétaire. Maison 3 chambres +annexe 3 chambres en 2021.

L'offre de services répit en général étant limitée, « Souffle un peu » a des demandes de prise en charge pour des personnes qui ont un handicap mental léger à modéré, avec - ou non - un handicap physique associé, vivant 24h/24h en famille et n'ayant de réelle attache à aucune structure.

Leurs parents expriment leur épuisement, problèmes de garde, l' « inactivité » et l'ennui récurrents de ces personnes n'ayant pas accès aux ETA.

Face à ce constat, « Souffle un peu » a répondu à l'appel à projet de l'AVIQ « Initiatives spécifiques », afin d'accueillir une part de cette population et lui proposer, au travers d'activités dites « citoyennes », de s'épanouir au sein de la société, de « produire » une action et d'être actrice et reconnue au sein de la région. La section « Second Souffle » a ouvert ses portes à Baronville en 2015.

Depuis 2015, nous travaillons sur un projet à Baronville "la maison d'Armande" 10 lits supplémentaire dans un bâtiment de l'ancienne base militaire de Baronville dont l'asbl à un bail emphytéotique. Le projet consiste à rénover le bâtiment et le meubler.

Le projet consiste à renover le batiment et le meabler.

Le budget initial(voir tableau en annexe) a subit 2 augmentations: 61 271 euros suite aux exigences supplémentaires de l'AVIQ puis 236 580 euros suite à l'évolution des prix des matériaux et de la main d'œuvre. La fin des travaux est prévu mi-juillet 2023.

Nous sommes dans l'obligation de contracter un second prêt bancaire de 350 000 euros, la somme maximum que nous pouvons emprunter. Nous en attendons la confirmation.

Bénéficiaires

Enfants et adultes de 2 à 65 ans. Vivants en famille 24h/24. 89 bénéficiaires sont inscrits .

OBJECTIFS

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?

Pour répondre à la demande des aidants proches ayant besoin de répit.

Nous avons beaucoup de demandes. Pour l'instant nous donnons la priorité aux usagers de la région wallonne et qui vivent 24h/24 en famille.

Nous aimerions répondre aux demandes des bénéficiaires venant de la région de Bruxelles capital et des bénéficiaires qui sont en centre résidentiel qui ont besoin de sortir de leur milieu d'accueil. Milieu dépourvu d'activités.

Quels sont les 5 objectifs principaux de votre projet ?

- Augmenter l'offre de répit pour les aidants proches et les usagers. Nous offrirons 10 places supplémentaires par semaine.
- Augmenter le nombre de prise en charge répit de jour et de nuit.
- Proposer un lieu d'accueil adapté et sécurisant dans une zone rurale.
- Séparer une capacité d'accueil de dix places en deux unités de vie au sein d'une même structure.

- Proposer des activités variées, adaptées, riches, inclusives pour des enfants et des adultes en situation de polyhandicap.

Quels sont les 5 objectifs secondaires de votre projet ?

- Meubler l'entièreté du bâtiment avec du mobilier adapté.
- Equiper les bureaux tant au niveau mobilier et qu'au niveau informatique.
- Equiper nos lits médicalisés avec des matelas anti-escarre.
- Equiper notre pièce snoezelen avec une baignoire sensorielle, matelas à eau, table vibrante, mure de bulles, son et lumières...
- Acheter un véhicule adapté pour le transport des PMR.

FINANCEMENTS ET AUTRES RESSOURCES

Quel est le coût global de ce projet ?

1 950 283 euros (revu 04/2023)

Quelle est la part du financement assurée ou en bonne voie de l'être ?

Voir tableau en annexe

Quels sont les moyens qui devront être mis en œuvre pour réaliser votre projet, autres que financiers ?

Engagement du personnel via un subside de fonctionnement de l'AVIQ soit 500 000 euros

Quelle intervention demandez-vous à la Fondation NIF?

78121 euros

DÉLAIS

Date de débutDate de finmai 2017juillet 2023

Durée estimée

Durée prévue au départ 18 mois, interruption covid

LOCALISATION

Où sera exécuté votre projet ?

Rue Lieutenant Tholomé à 5570 Baronville

Pays: Belgique